

# RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2012

## SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

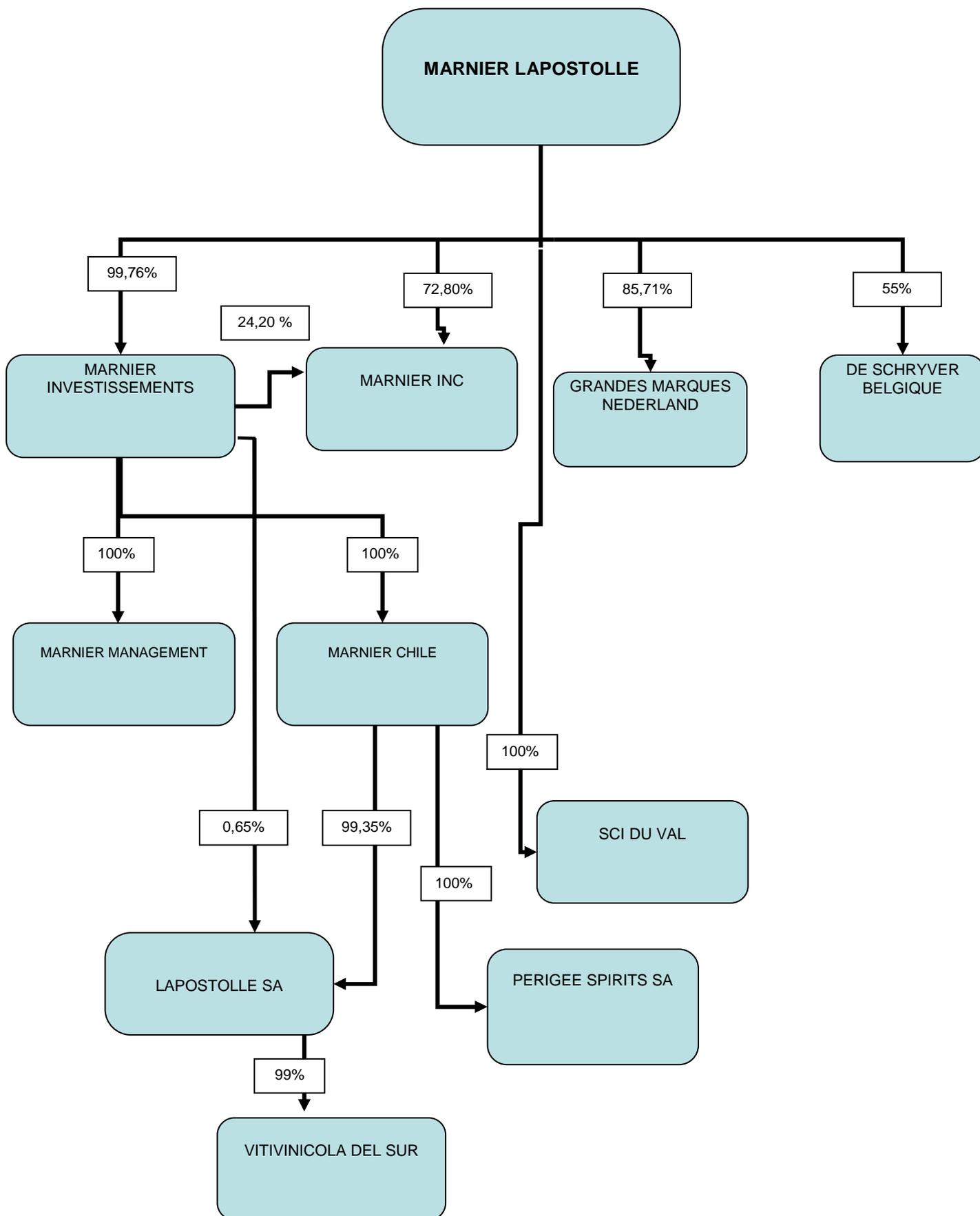
<b>ORGANIGRAMME DU GROUPE .....</b>	<b>3</b>
-------------------------------------	----------

### CHAPITRE 1 - RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

<b>COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 2012.....</b>	<b>4</b>
<b>ACTIVITES.....</b>	<b>4</b>
<b>FAITS MARQUANTS.....</b>	<b>5</b>
<b>ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES .....</b>	<b>6</b>
<b>PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....</b>	<b>6</b>
<b>CHIFFRES CLES .....</b>	<b>6</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE .....</b>	<b>6</b>
<b>RESULTATS CONSOLIDES .....</b>	<b>8</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT DU GROUPE.....</b>	<b>9</b>
<b>INVESTISSEMENTS DU GROUPE .....</b>	<b>9</b>
<b>FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE .....</b>	<b>10</b>
<b>EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE CONSOLIDE .....</b>	<b>10</b>
<b>ANALYSE DES COMPTES ANNUELS .....</b>	<b>11</b>
<b>VENTES EN VOLUMES.....</b>	<b>11</b>
<b>RESULTATS .....</b>	<b>12</b>
<b>FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE.....</b>	<b>14</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT.....</b>	<b>14</b>
<b>EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL .....</b>	<b>14</b>
<b>ANALYSE DES RESULTATS DES FILIALES .....</b>	<b>15</b>
<b>INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT .....</b>	<b>16</b>
<b>PERSPECTIVES GENERALES 2013 .....</b>	<b>17</b>
<b>FACTEURS DE RISQUES AUXQUELS LE GROUPE MARNIER LAPOSTOLLE EST CONFRONTE .....</b>	<b>17</b>
<b>RAPPORT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL .....</b>	<b>20</b>
<b>CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES .....</b>	<b>20</b>
<b>CONSEQUENCES SOCIALES .....</b>	<b>24</b>
<b>PROPOSITIONS DU DIRECTOIRE .....</b>	<b>26</b>
<b>APPROBATION DES COMPTES –PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT .....</b>	<b>26</b>
<b>PROGRAMME DE RACHAT .....</b>	<b>28</b>
<b>AUTORISATION D'ANNULATION D' ACTIONS.....</b>	<b>29</b>
<b>AUTORISATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL.....</b>	<b>29</b>
<b>AUGMENTATION DU CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES.....</b>	<b>30</b>

<b>INFORMATIONS DIVERSES.....</b>	<b>31</b>
<b>PRISES DE PARTICIPATIONS DE L'EXERCICE .....</b>	<b>31</b>
<b>CESSION D'ACTIF .....</b>	<b>31</b>
<b>ACTIONNARIAT .....</b>	<b>31</b>
<b>CONTRAT DE LIQUIDITE .....</b>	<b>32</b>
<b>PARTICIPATIONS DIRECTES OU INDIRECTES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL.....</b>	<b>32</b>
<b>PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL.....</b>	<b>32</b>
<b>ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE .....</b>	<b>32</b>
<b>AUGMENTATIONS DE CAPITAL - DELEGATIONS DE CAPITAL– DELEGATIONS DE POUVOIRS ET AUTORISATIONS EN COURS.....</b>	<b>33</b>
<b>RACHAT D' ACTIONS (HORS CONTRAT DE LIQUIDITE).....</b>	<b>33</b>
<b>DEPENSES DEDUCTIBLES FISCALEMENT .....</b>	<b>33</b>
<b>LISTE DES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES.....</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION.....</b>	<b>35</b>
<b>RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES .....</b>	<b>35</b>
<b>LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX .....</b>	<b>36</b>
<b>ETAT DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE .....</b>	<b>38</b>
<b>CHAPITRE 2 – RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE</b>	
<b>RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE .....</b>	<b>39</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE.....</b>	<b>49</b>
<b>CHAPITRE 3 - ETATS FINANCIERS 2012</b>	
<b>BILAN CONSOLIDE.....</b>	<b>53</b>
<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL .....</b>	<b>54</b>
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....</b>	<b>56</b>
<b>TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES .....</b>	<b>57</b>
<b>ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES.....</b>	<b>59</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....</b>	<b>75</b>
<b>COMPTES ANNUELS.....</b>	<b>78</b>
<b>ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS .....</b>	<b>82</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....</b>	<b>95</b>
<b>CHAPITRE 4 - RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>	
<b>COMMUNIQUE RELATIF AUX HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX .....</b>	<b>98</b>
<b>ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT.....</b>	<b>99</b>

**ORGANIGRAMME DU GROUPE**



## **CHAPITRE 1 - RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

**Mesdames, Messieurs,**

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte, à l'effet principalement :

- de vous rendre compte de notre gestion au cours de **l'exercice clos le 31 décembre 2012** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice,
- de donner pouvoirs au Directoire de racheter les actions de la Société,
- de déléguer la compétence au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital.

### **COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 2012**

#### **ACTIVITES**

L'activité principale du Groupe est la fabrication et la vente dans le monde entier des produits connus sous les marques GRAND MARNIER-MARNIER LAPOSTOLLE, pour l'activité liqueur, KAPPA et GRAND MARNIER TITANIUM, pour l'activité spiritueux, LAPOSTOLLE, pour l'activité vins chiliens et CHATEAU DE SANCERRE, pour l'activité vins français.

Le Groupe poursuit sa stratégie de développement international du GRAND MARNIER, liqueur haut de gamme raffinée à base de cognac et d'extraits d'orange, utilisée dans de nombreux cocktails et recettes gastronomiques. Il développe par ailleurs une nouvelle gamme de spiritueux sur le marché américain.

Le Groupe s'appuie sur les plus grands réseaux de distribution mondiaux de spiritueux avec lesquels, selon les zones géographiques, il a développé des relations de partenariat à long terme.

Cette stratégie s'accompagne d'une diversification dans le domaine des vins.

## FAITS MARQUANTS

### Stratégie de distribution

Le Groupe a renouvelé son contrat de distribution exclusive du GRAND MARNIER aux Etats-Unis avec MOET-HENNESSY USA, pour une nouvelle période de trois ans et demi à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La concession de la distribution exclusive du GRAND MARNIER sur le continent européen au GROUPE DIAGEO est totalement effective depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

La distribution des vins CHATEAU de SANCERRE et LAPOSTOLLE, en Amérique du Nord, a été confiée à des distributeurs spécialisés dans les vins haut de gamme au cours de l'année 2012. Aux Etats-Unis, il s'agit de la société TERLATO WINES INTERNATIONAL, depuis le 1<sup>er</sup> juillet tandis que TRIALTO et ICON se partagent le marché canadien depuis le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> novembre respectivement.

Ce changement s'est traduit par une remise à niveau des stocks de la distribution, et une baisse temporaire des ventes de vin LAPOSTOLLE sur le marché américain.

### Organisation industrielle

La distillerie de Neauphle le Château a procédé à son ultime distillation de parfum d'orange le 18 juin 2012, mettant ainsi un terme à 185 ans d'activité depuis sa création en 1827. La nouvelle distillerie de Bourg Charente a pris la relève le 1<sup>er</sup> octobre 2012, avec ses nouvelles installations de distillation et stockage et de traitement des écorces d'orange.

Pour la deuxième année consécutive, l'exercice a été marqué par des investissements consolidés importants de 10,0 millions €, après 9,3 millions € en 2011.

### Gamme produit

Dans le domaine des Liqueurs, GRAND MARNIER a terminé la modernisation de ses Cuvées spéciales, les Cuvées du Centenaire et du Cent-cinquantaire et lancé avec succès aux Etats-Unis, une Cuvée Collector, le Grand Marnier Cherry.

Dans le domaine des Vins, le vin Lapostolle au Chili a continué de se développer en Asie (+9%), qui devient ainsi son deuxième marché en volume après les Etats-Unis.

Dans le domaine des Spiritueux, le GROUPE MARNIER, à travers sa filiale PERIGEE au Chili, a commencé la distribution aux Etats-Unis et au Chili, de son nouveau spiritueux, un Pisco chilien, sous la marque KAPPA, auréolé d'une double médaille d'or lors de la San Francisco World Spirits Competition (mars 2012) pour la saveur du produit et l'originalité de sa bouteille.

Le GROUPE s'est également préparé au lancement aux Etats-Unis, pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2013, de TITANIUM, premier spiritueux GRAND MARNIER sans sucre, produit à base de cognac, d'orange, d'épices et de calamansi.

## ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES

En application du règlement du Conseil Européen, les comptes consolidés de la Société des Produits Marnier Lapostolle (« Le Groupe Marnier Lapostolle »), publiés au titre de l'exercice 2012, sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Toutes les informations relatives aux comptes consolidés sont contenues dans les notes annexes aux comptes consolidés, auxquelles nous vous demandons de vous reporter.

### *Périmètre de consolidation*

La liste des sociétés consolidées est reprise en détail dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés. Aucune variation de périmètre n'a été constatée en 2012. La SCEV Jacques Raffaitin à Sancerre a été absorbée par la Société des Produits Marnier Lapostolle au cours de l'exercice 2012.

### *Chiffres clés*

Les principaux éléments du compte de résultat du groupe s'établissent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2012	2011	Evolution
Produits d'exploitation	137,5	135,1	1,8%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>13,8</b>	<b>8,1</b>	<b>70,4%</b>
Autres charges et produits opérationnels	-	-0,2	n.s.
Résultat financier	-1,6	1,4	n.s.
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>6,9</b>	<b>5,8</b>	<b>19,0%</b>

### *Chiffre d'affaires consolidé*

**Le chiffre d'affaires** de l'exercice 2012 est en progression de 1,2 % par rapport à l'année précédente : il s'est élevé à 122,4 millions € contre 120,9 millions en 2011. A taux de change équivalent, la baisse est de 3,5 %.

Le Groupe profite de sa forte présence sur le continent américain, du lancement de sa nouvelle Cuvée Grand Marnier Cherry et de la réévaluation de 8,3% du dollar américain et de 7,4% du peso chilien.

La répartition du chiffre d'affaires par activités et par zones géographiques est la suivante :

<b>Répartition du chiffre d'affaires par activités</b>				
(en millions d'euros)	<b>2012</b>	<b>%</b>	<b>2011</b>	<b>%</b>
<b>Chiffre d'affaires Produits &amp; Marchandises</b>				
Produits MARNIER-LAPOSTOLLE	108,3	88,5%	103,0	85,2%
Vins et spiritueux CHILIENS	11,2	9,2%	13,7	11,3%
	<b>119,5</b>	<b>97,6%</b>	<b>116,7</b>	<b>96,5%</b>
<b>Chiffre d'affaires divers</b>	2,9	2,4%	4,2	3,5%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>122,4</b>	<b>100,0%</b>	<b>120,9</b>	<b>100,0%</b>

<b>Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques</b>				
(en millions d'euros)	<b>2012</b>	<b>%</b>	<b>2011</b>	<b>%</b>
Etats-Unis	71,1	59,5%	65,6	54,9%
Autres pays du continent américain	14,4	12,1%	14,2	11,9%
<b>Total Continent Américain</b>	<b>85,5</b>	<b>71,5%</b>	<b>79,8</b>	<b>66,8%</b>
France	8,6	7,2%	10,3	8,6%
Union Européenne	17,3	14,5%	18,6	15,6%
Europe hors Union Européenne	1,6	1,3%	2,1	1,8%
<b>Total Europe</b>	<b>27,5</b>	<b>23,0%</b>	<b>31,0</b>	<b>25,9%</b>
Asie	4,7	3,9%	4,2	3,5%
Reste du monde	1,8	1,5%	1,7	1,4%
<b>Chiffre d'affaires produits et marchandises</b>	<b>119,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>116,7</b>	<b>97,7%</b>
<b>Chiffre d'affaires divers</b>	2,9	n.a.	4,2	n.a.
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>122,4</b>	<b>n.a</b>	<b>120,9</b>	<b>n.a</b>

Les ventes des produits GRAND MARNIER progressent de 6% en devise locale, sur le marché américain, profitant d'un frémissement de reprise aux Etats-Unis, ainsi que de l'introduction de la nouvelle Cuvée Grand Marnier Cherry.

Le marché canadien retrouve également le chemin de la croissance. Le GRAND MARNIER poursuit son implantation sur les nouveaux marchés de la Chine et de l'Europe de l'Est, les volumes restent, toutefois, limités.

<b>Evolution du chiffre d'affaires par zones géographiques</b>				
(en millions d'euros)	2012	2011	Evolution	%
Etats-Unis	71,1	65,6	5,5	8,4%
Autres pays du continent américain	14,4	14,2	0,2	1,4%
<b>Total Continent Américain</b>	<b>85,5</b>	<b>79,8</b>	<b>5,7</b>	<b>7,1%</b>
France	8,6	10,3	-1,7	-16,5%
Union Européenne	17,2	18,6	-1,4	-7,5%
Europe hors Union Européenne	1,7	2,1	-0,4	-19,0%
<b>Total Europe</b>	<b>27,5</b>	<b>31,0</b>	<b>-3,5</b>	<b>-11,3%</b>
Asie	4,7	4,2	0,5	11,9%
Reste du monde	1,8	1,7	0,1	5,9%
<b>Chiffre d'affaires produits et marchandises</b>	<b>119,5</b>	<b>116,7</b>	<b>2,8</b>	<b>2,4%</b>
<b>Chiffre d'affaires divers</b>	2,9	4,2	-1,3	-
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>122,4</b>	<b>120,9</b>	<b>1,5</b>	<b>1,2%</b>

### Résultats consolidés

Les **produits d'exploitation** se sont élevés à 137,5 millions € par rapport à 135,1 millions € l'année précédente. Ils comprennent les revenus de la société en participation qui distribue les produits du groupe aux Etats-Unis et dont le montant a été de 16,4 millions USD en 2012 et 16,6 millions USD en 2011.

Après dotations nettes aux amortissements et provisions pour 7,3 millions €, le **résultat opérationnel courant** ressort à 13,8 millions €, en augmentation de 5,7 millions €, soit 70,3 %, par rapport à l'exercice précédent. Il représente 11,3 % du chiffre d'affaires contre 6,7 % en 2011. Le résultat opérationnel courant progresse grâce à un mix marché favorable, un effet dollar US important, des augmentations de prix en Europe et la réduction des dépenses publi-promotionnelles de 7,5%, soit 2,4 millions €, principalement sur le marché européen. Elles représentent 24% du chiffre d'affaires consolidé en 2012.

Le **résultat financier** est une charge de 1,6 millions €, contre un produit de 1,4 millions € en 2011. La variation d'un exercice à l'autre vient des pertes et profits de change avec une perte nette de 0,9 millions € en 2012 par rapport à un profit net de 24 millions € en 2011. Le résultat financier comprend également une **charge financière sur les retraites** et indemnités de fin de carrière pour 0,8 million €.

Les **autres produits et charges opérationnels** ne sont pas significatifs, les coûts de fermeture de la distillerie de Neauphle le Château ayant fait l'objet de provisions au cours des exercices antérieurs.

Le **résultat avant impôt** est un profit de 12,2 millions € contre 9,3 millions € en 2011.

Compte tenu de ce qui précède et après constatation d'une **charge d'impôt** de 5,3 millions € (note 3.18 de l'annexe aux comptes consolidés), le **résultat net de l'ensemble consolidé** est un profit de 6,9 millions € par rapport à 5,8 millions € en 2011.

### Capitaux propres et endettement du groupe

Les principaux éléments du bilan du Groupe s'établissent comme suit :

en millions €				2012	2011	Evolution
Capitaux propres consolidés				134,0	134,8	-0,6%
Trésorerie nette				59,4	53,7	10,6%
Dettes financières				-25,8	-25,5	1,2%
Créances financières				1,3	0,0	n.s.

Les **capitaux propres** de l'ensemble consolidé s'élèvent à 134,0 millions € au 31 décembre 2012 par rapport à 134,8 millions € au 31 décembre 2011. Cete baisse s'explique comme suit :

en millions €				
<b>Capitaux propres consolidés au 31/12/2011</b>				<b>134,8</b>
Résultat consolidé 2012				6,9
Solde des dividendes 2011				-4,2
Acompte sur dividendes 2012				-4,1
Retraitement des titres d'autocontrôle acquis en 2012				-0,1
Ajustement des couvertures de change à la valeur de marché				3,0
Variation de la réserve de conversion				1,0
Ecart actuariels sur la provision pour retraites				-3,3
<b>Capitaux propres consolidés au 31/12/2012</b>				<b>134,0</b>

Après déduction des concours bancaires courants, le groupe a une **trésorerie nette** positive de 59,4 millions € au 31/12/2012, en augmentation de 5,7 millions € par rapport à la trésorerie nette de 53,7 millions € au 31/12/2011. Cette évolution favorable provient, essentiellement, d'un décalage d'encaissement de créances commerciales par la filiale américaine Marnier-Lapostolle inc.

Les dettes financières sont stables, l'augmentation des emprunts bancaires de 3,6 millions € ayant été compensée par une baisse de 1,2 million € de la dette au titre de la participation des salariés et par la disparition de la dette de 1,7 million € au 31/12/2011 résultant de la valorisation au taux de marché des couvertures de change hors bilan de la société mère. A l'inverse, au 31/12/2012, la baisse du dollar en fin d'année, s'est traduite par l'enregistrement d'une créance financière de 1,3 million € sur le portefeuille d'instruments financiers de change en accord avec la norme IAS 39.

Au cours de l'exercice, le groupe a emprunté 4 millions € et 1,5 millions \$ à moyen terme pour financer les 10 millions € d'investissements de l'exercice.

***Investissements du groupe***

Les investissements corporels et incorporels de l'exercice se sont élevés à 10 millions €, dont 6 millions € correspondent au projet de réorganisation industrielle en France et 2,8 millions \$ à l'amélioration des installations viticoles au Chili.

***Frais de recherche et de développement du Groupe***

Les recherches se concentrent principalement sur les nouveaux produits et accompagnent l'évolution du groupe vers le haut de gamme et les spiritueux. Le vignoble du Chili continue à multiplier les expérimentations dans le domaine de la viticulture biologique.

***Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice***

NEANT

## ANALYSE DES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE MERE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les comptes 2012 ont été établis en appliquant :

- le règlement CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs,
- le règlement CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les principaux éléments financiers de la société mère s'établissent comme suit:						
<i>en millions d'euros</i>						
	2012	2011	Evolution			
Chiffre d'affaires net	102,5	106,7	-3,9%			
Résultat d'exploitation	14,5	11,1	30,6%			
Résultat financier	0,7	0,8	-12,5%			
Résultat net	9,6	7,8	23,1%			

### Ventes en volumes

Le tableau ci-après fait apparaître l'évolution des ventes en volume, tous produits confondus, suivie de la répartition par catégorie de produits des ventes en volumes de la Société :

en CS 9L	2012	2011	Evolution	Répartition
AMERIQUE DU NORD	589 605	563 628	4,6%	63,0%
RESTE DU MONDE	346 373	386 765	-10,4%	37,0%
TOTAL	935 978	950 393	-1,5%	100,0%

Ce tableau met en évidence la part prépondérante de l'Amérique du Nord dans l'activité de la société mère malgré les efforts entrepris en vue d'une meilleure répartition géographique des ventes.

### Répartition des ventes en volumes par catégories de produits.

REPARTITION DES VENTES EN VOLUMES PAR CATEGORIES DE PRODUITS				
en pourcentage		2012	2011	
		%	%	
GRAND MARNIER CORDON ROUGE		84,9%	85,1%	
GRAND MARNIER CORDON JAUNE		7,0%	7,3%	
GRAND MARNIER AUTRES CUVEES		1,7%	0,6%	
VINS		3,1%	3,7%	
AUTRES		3,2%	3,3%	
TOTAL		100,0%	100,0%	

Le mix produit reste très stable, le GRAND MARNIER CORDON ROUGE représentant toujours 85% des ventes de la société mère, alors que les ventes des Cuvées spéciales progressent grâce à la nouvelle Cuvée GRAND MARNIER CHERRY. La société s'attache à redynamiser les ventes des Cuvées avec de nouveaux emballages, des Cuvées Collector avec de nouveaux parfums, et l'introduction d'une Cuvée de luxe, la Cuvée Quintessence, à base d'une sélection de très vieux cognacs de Grande Champagne.

Les analyses du chiffre d'affaires par activités et zones géographiques pour le groupe ont été données dans la partie du rapport de gestion consacrée aux Comptes consolidés.

### Résultats sociaux

Répartition du chiffre d'affaires entre la France et l'Export.

en millions €		2012	2011	Variation
France		9,0	11,9	-24,4%
Exportation		93,5	94,8	-1,4%
	dont USA	59,5	59,4	0,2%
	dont autres	34,0	35,4	-4,0%
TOTAL		102,5	106,7	-3,9%

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2012 est en recul de 3,9%. Il s'est élevé à 102,5 millions € contre 106,7 millions € en 2011. A taux de change équivalent, la baisse est de 4,7%. La part du chiffre d'affaires libellé en US dollar a représenté 60 % du chiffre d'affaires total. Le taux moyen de conversion du chiffre d'affaires en US dollar est resté stable à 1,32, résultat de la politique de couverture de change pratiquée par la société.

Le chiffre d'affaires France s'est élevé à 9,0 millions € contre 11,9 millions € en 2011. Il a été péalisé par l'augmentation des droits d'accises fin 2011. Le chiffre d'affaires à l'exportation s'est élevé à 93,5 millions € contre 94,8 millions €. L'exportation a représenté 91% du chiffre d'affaires global.

**Le résultat d'exploitation** s'établit à 14,5 millions € en progression de 30 % par rapport à l'exercice précédent, avec un ratio par rapport au chiffre d'affaires de 14,1%.

Cette progression de 3,4 millions € du résultat d'exploitation, malgré la baisse du chiffre d'affaires, s'explique par la bonne tenue de la marge due, entre autres, à des hausses de prix en Europe, et par la baisse des dépenses publi-promotionnelles, notamment en Europe

**Le résultat financier** est un produit de 0,7 million €, par rapport à 0,8million € en 2011.

Il s'analyse comme suit :

*Le résultat net des opérations de change* est une perte nette de 0,3 million €, à comparer à un gain net de 0,1 million € à fin décembre 2011. Cette perte est essentiellement imputable au taux de change canadien.

*Le résultat net enregistré sur les opérations de placement* est un produit de 1,0 million €, au même niveau que l'exercice précédent. Au début de l'exercice, la société a cherché à maximiser la trésorerie placée à long terme à des taux plus rémunérateurs et n'a été que peu affectée par la baisse de l'EONIA.

*Les produits de participation*, en provenance de la filiale immobilière, se sont élevés à 0,6 million €, par rapport à 0,5 million € en 2011.

*Les intérêts* constatés sur les dettes financières sont stables à 0,6 million €.

**Le résultat exceptionnel** est une perte de 0,8 million €, par rapport à un profit de 0,1 million € en 2011.

*Les produits exceptionnels* sur opérations de gestion comprennent une indemnité de 548 K€ versée par ODDO ASSET MANAGEMENT SA à la suite de la décision de la cour d'Appel de Paris en date du 30/10/2012. Une provision pour risques et charges du même montant a été comptabilisée au 31 décembre, en raison du pourvoi en cassation.

*Les charges* de l'exercice du Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2009-2012, se sont élevées à 1 532 K€, légèrement supérieures aux reprises de provisions de 1 497 K€. Ce plan a été clôturé à la fin de l'exercice.

*La fermeture de la distillerie de Neauphle le Château* n'a pas donné lieu à de nouvelles charges, dans la mesure où celles-ci avaient été anticipées au cours des trois exercices antérieurs, mais à une reprise de provision de 0,1 million €.

*Les charges exceptionnelles* sont constituées de provisions pour hausse de prix et d'amortissements dérogatoires pour 0,4 million €, d'indemnités diverses pour 0,3 million € et de pertes sur immobilisations incorporelles pour 0,1 million €.

Après la **participation des salariés** aux fruits de l'expansion de 0,3 million €, et **l'impôt sur les sociétés** de 4,5 millions €, **le résultat net de l'exercice** est de **9,6 millions € par rapport à 7,8 millions € en 2011.**

### **Frais de recherche et de développement de la Société**

La société concentre ses efforts de recherche sur l'innovation produit de façon à élargir la gamme des Cuvées spéciales de ses liqueurs mais aussi dans le domaine des spiritueux à base d'eau de vie de raisin et de cognac. Elle n'oublie pas pour autant, son métier traditionnel, la gastronomie, et adapte en permanence ses recettes de pâtisserie au goût du jour.

### **Capitaux propres et endettement**

Les principaux éléments du bilan de la société mère s'établissent comme suit:						
en millions d'euros	2012	2011	Evolution			
Capitaux propres	148,1	146,4	1,2%			
Trésorerie nette	39,0	36,9	5,7%			
Dettes financières	-12,4	-11,0	12,7%			

L'augmentation de la trésorerie nette de 2,1 millions €, est analysée ci-après :

en millions d'euros				Exercice 2012
Investissements corporels nets				7,2
Dotation en capital de filiales				1,6
Dividendes versés				8,3
		<b>EMPLOIS</b>		<b>17,1</b>
Trésorerie générée par l'activité				16,5
Emprunt net bancaire à moyen terme				2,7
		<b>RESSOURCES</b>		<b>19,2</b>

Au cours de l'exercice, la société a réussi à assurer le financement des différents projets de l'exercice comme la construction de la distillerie de Bourg Charente ou la poursuite du lancement du spiritueux KAPPA tout en améliorant la trésorerie nette disponible.

Le financement en a été assuré par la trésorerie générée par l'exploitation à raison de 16,5 millions €, et par la souscription d'un emprunt à moyen terme de 4 millions €.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code du Commerce modifié par l'Ordonnance du 24 juin 2004, nous vous informons que la situation financière de la Société, notamment sa situation d'endettement (Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit) fait ressortir un taux d'endettement vis à vis des établissements de crédit correspondant à 5% des capitaux propres et que la société dispose d'une trésorerie nette disponible de 39 millions €.

### **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social**

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

## ANALYSE DES RESULTATS DES FILIALES

### **Grandes Marques Nederland BV (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 85,71% de son capital)**

Les revenus de cette filiale hollandaise provenaient de sa quote-part dans les résultats de la Société « INTERNATIONAL MARQUES BV » dont elle détenait le tiers du capital en association avec les sociétés CAMPARI et WILLIAM GRANT & SONS. A la suite de la résiliation anticipée, au 30 juin 2011, du contrat de distribution en Hollande entre la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE et la société INTERNATIONAL MARQUES BV, la société a cédé ses parts dans International Marques et reste sans activité depuis lors.

La distribution est désormais assurée par DIAGEO BRANDS BV.

Son résultat 2012 est une perte de 15 K€.

### **Société Nouvelle M. de SCHRYVER (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 55% de son capital)**

Depuis la signature du contrat de distribution entre la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE et DIAGEO BRANDS BV, la filiale belge **SN de SCHRYVER** a cédé sa participation dans la société Marques de Champagne et Spiritueux à la société CAMPARI, le 23 avril 2009.

La société est sans activité.

Son résultat 2012 est une perte de 8K€.

### **SCI du VAL (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 99,99% de son capital)**

Au cours de l'exercice, la filiale immobilière SCI du VAL a enregistré un bénéfice de 106 K€, par rapport à 641 K€ en 2011.

### **Marnier Investissements (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 99,76% de son capital)**

Cette société holding détient une participation de 24,20% de la filiale américaine MARNIER LAPOSTOLLE INC et de 100% de la société holding chilienne MARNIER CHILE SA. Celle-ci a pour actif principal 99,35% de la société LAPOSTOLLE SA qui exploite 380 ha à travers trois vignobles au Chili et distribue ses vins dans 80 pays et 100% de la société PERIGEE SPIRITS SA qui produit un Pisco chilien sous la marque KAPPA.

La société **Lapostolle** a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires en Pesos de 25% à 7,1 milliards Pesos, à la suite des changements de distributeurs aux Etats-Unis et au Canada. La bonne tenue des ventes locales aux Etats-Unis laisse présager un retour à la croissance en 2013.

La nouvelle gamme Canto, introduite avec succès en 2012, représente 9 800 caisses, soit 5,5% du volume total de **Lapostolle**.

Parallèlement, Lapostolle exploite un hôtel boutique, la Résidence Apalta, membre de la chaîne Relais & Châteaux.

La baisse de volume se traduit par une perte opérationnelle de 1,2 milliards de pesos, l'équivalent de 2,5 millions \$. Cette perte est en partie compensée par 736 K\$ de profits dus aux couvertures de change, par une partie du droit d'entrée de Terlato Wines International de 1M\$ réparti sur 5 ans correspondant à la durée du contrat, ainsi que par les profits de change potentiels enregistrés sur la conversion des 18 millions \$ d'emprunts bancaires à la suite de la réévaluation de 8% du peso chilien par rapport au dollar US.

Ainsi le résultat net de l'exercice s'est une perte nette de 291 millions de pesos, soit 600 K\$.

La société avait obtenu, en 2011, la certification ISO 14001 de la société SGS et la certification organique CERES (allemande) pour ses 3 vignobles.

La Résidence Apalta avait rejoint le réseau des Relais Châteaux en 2011.

La société **Perigee Spirits sa**, fondée en 2011, a commercialisé 3800 caisses de Pisco en 2012 contre 900 en 2011. Ces ventes se concentrent aux Etats-Unis, 80%, et au Chili, 14%. En 2012, Perigee enregistre une perte de 523 millions de pesos, soit environ de 1,1 millions \$. Les frais généraux sont constitués principalement par des dépenses publi-promotionnelles sur le marché américain. Elles se sont élevées à 0,9 million \$. L'actif net immobilisé représente fin 2012 la somme de 557 millions de pesos, essentiellement des équipements de vinification et de distillation, Perigee louant la distillerie et n'étant pas propriétaire de terres.

Les sommes investies par le Groupe Marnier Lapostolle au capital de Perigee Spirits SA fin 2012, s'élèvent à 2 508 millions de pesos, soit 5,2 millions de \$.

#### **Marnier Lapostolle Inc (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 72,80% de son capital)**

Le chiffre d'affaires net de la filiale américaine est de 89,8 millions \$ contre 89,2 millions \$ en 2011, soit une augmentation de 0,7 %. Les ventes de liqueur en monnaie locale progressent de 6%, soit 4,5 millions \$ dont 2,7 millions \$ de Grand Marnier Cordon Rouge et 2,0 millions \$ de la Cuvée Collector Cherry. Cela compense la baisse des ventes des vins Lapostolle et Château de Sancerre à la suite du transfert du contrat de distribution de MOET HENNESSY USA à TERLATO WINES INTERNATIONAL au 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Le résultat après impôt, est de 308 K\$ par rapport à 219 K\$ en 2011.

#### **INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT**

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce (issu de la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008), le solde des dettes de la Société Mère à l'égard des fournisseurs au titre des deux derniers exercices, par date d'échéance, est le suivant :

<b>DELAIS DE PAIEMENT</b>	<b>&lt; 30 jours</b>	<b>de 30 à 60 jours</b>	<b>&gt; 60 jours</b>	<b>Total TTC</b>
Au 31 décembre 2011	4 423	1063	0	5 486
Dettes fournisseurs en milliers €				
Au 31 décembre 2012	5 502	1501	15	7 018
Dettes fournisseurs en milliers €				

## PERSPECTIVES GENERALES 2013

En 2013, le Groupe Marnier Lapostolle poursuivra sa stratégie de croissance interne à long terme qui s'articule autour de six axes principaux :

- 1) Assurer à ses produits un bon accès aux marchés dans un contexte de concentration des Groupes de Spiritueux. Des contrats de distribution régionaux avec de grands groupes de spiritueux permettent à la marque d'optimiser sa pénétration aussi bien en « on trade » (cafés/hôtels/restaurants), qu'en « off trade » (grande distribution), tout en assurant une bonne implication de ces distributeurs dans la promotion de la marque GRAND MARNIER grâce à sa parfaite complémentarité avec leurs marques premium.
- 2) Le deuxième axe stratégique est le rajeunissement de la marque et la création d'un lien émotionnel entre la marque et une nouvelle génération de consommateurs. La campagne LA VIE GRAND MARNIER donne depuis deux ans de bons résultats en Amérique du Nord et en Asie. Elle sera adaptée en 2013. Après l'accent mis sur « les long drinks », le lancement du TITANIUM sur le marché américain, avec son revêtement aluminium et un positionnement résolument moderne, viendra accompagner cette communication.
- 3) L'activité liqueur s'attend à la poursuite de la reprise des ventes en Amérique du Nord, dynamisée par les Cuvées spéciales renouvelées, le nouveau spiritueux TITANIUM et la poursuite du développement de la Cuvée Collector. En Europe, la concentration des investissements publicitaires dans des marchés-clefs devrait permettre de poursuivre la hausse de sa contribution.

Le marché chinois devrait poursuivre sa progression régulière et celui de l'Europe de l'est grâce aux efforts de réorganisation de la distribution en Russie, repartir à la hausse.

- 4) Les vins Lapostolle poursuivent leur développement en Asie et vont pouvoir s'appuyer sur le réseau TERLATO WINES INTERNATIONAL pour pouvoir continuer le développement de la Cuvée Canto sur le marché américain.
- 5) Cette dynamique marketing, accompagnée d'une concentration des efforts publi-promotionnels sur les marchés cibles devrait se traduire par une amélioration des résultats du Groupe Marnier Lapostolle dans ses deux métiers.
- 6) La Société des Produits Marnier Lapostolle devrait prochainement être agréée ISO 14001

## FACTEURS DE RISQUES AUXQUELS LE GROUPE MARNIER LAPOSTOLLE EST CONFRONTE

### Risques opérationnels

L'activité du Groupe Marnier Lapostolle est très dépendante du Grand Marnier Cordon Rouge qui représente 85% des volumes de liqueur vendus et de l'Amérique du Nord qui assure 72% du chiffre d'affaires consolidé.

## **Risques juridiques**

### **a) Réglementation**

Le Groupe Marnier Lapostolle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires. En tant qu'acteur de l'industrie alimentaire, Grand Marnier est soumis à toutes les réglementations en matière d'hygiène, et de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

### **b) Marques**

La protection des marques fait l'objet d'une attention particulière des équipes juridiques internes assistées de conseils externes, qui interviennent auprès de tous tiers qui pourraient leur porter atteinte. Il n'existe aucun litige en cours.

### **c) Litiges**

Le Groupe Marnier Lapostolle n'est partie à aucun litige significatif et n'a pas de risque inhérent à son activité.

## **Politique de la Société en matière de gestion de risques financiers**

Des informations plus détaillées sont fournies dans le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne.

### **a) Risque de liquidité**

Le Groupe Marnier Lapostolle n'a pas de risque de liquidité du fait de ses excédents de trésorerie et il pratique une politique de placement prudente qui lui permet de disposer d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur le marché afin d'honorer ses engagements.

Pour financer ses investissements industriels, le Groupe Marnier Lapostolle a eu recours à l'emprunt à long terme. Les échéances en sont détaillées dans la note 3.10 – Dettes financières.

### **b) Risques de marché**

#### **Risque de change**

Le risque de change est géré par la société mère. Compte tenu de son activité exportatrice, 76% du chiffre d'affaires du Groupe est facturé en devises étrangères, à raison de 82% en dollar US et 18% en devises diverses, alors que les dépenses de production sont libellées en euro.

En 2012, la société a poursuivi sa gestion prudente en ayant recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses flux futurs de trésorerie en dollars sur un horizon de 12-18 mois.

La société mère couvre ses risques de change de façon à assurer le taux de change budgétaire. Elle ne couvre pas le risque de change portant sur l'actif net de ses filiales à l'étranger.

Une analyse de sensibilité du résultat net à la variation du dollar US, ainsi que les niveaux de couverture des flux prévisionnels 2013 pour le dollar US et le dollar canadien sont détaillés dans la Note 3.19 de l'annexe aux comptes consolidés.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le Groupe Marnier Lapostolle détient des actifs financiers significatifs. Il s'agit essentiellement d'OPCVM monétaires ou assimilés, de comptes à terme, et de contrats de capitalisation.

Le Groupe Marnier Lapostolle ne souscrit que des emprunts à taux fixes et ne court aucun risque de taux sur ses emprunts, qu'ils soient en Euro ou en dollar US.

La société privilégie les placements de la trésorerie d'exploitation dans des fonds monétaires purs en euros et sur des durées courtes ou dans des comptes à terme.

### **Risque de crédit**

Compte tenu de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde et de la qualité des grands réseaux de distribution internationaux sur lesquels il s'appuie (Moët Hennessy, Diageo...), le Groupe Marnier Lapostolle considère qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit significatif.

### **Risque de contrepartie et risque sur actions**

La Direction Financière a pour mission de préserver les liquidités de la société dans le cadre d'une politique de gestion prudente des placements.

Les contreparties sont retenues en fonction d'un niveau de notation minimum.

La notation à long terme Standard & Poor's des partenaires financiers doit être au minimum de niveau « A ».

L'exposition du Groupe au risque des marchés actions est limitée à la détention d'actions d'autocontrôle.

Au 31 décembre 2012, le Groupe Marnier Lapostolle détenait 2441 actions propres (hors contrat de liquidité mais en ce compris les 400 actions détenues par Marnierc Inc). Sur la base du dernier cours de bourse, la valeur des actions propres détenues à cette date s'élevait à 9 422 K€.

### **Risques industriels et environnementaux**

L'établissement de Bourg Charente est classé, et travaille en coopération avec la DRIRE. Le récent programme d'investissement a pris en compte les dernières réglementations en matière de protection de l'environnement.

### **Politique d'assurance**

La Société est titulaire pour ses sites industriels d'un contrat dommages multirisques avec un volet périls dénommés et non dénommés et la garantie des pertes d'exploitation consécutives.

## RAPPORT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

En application de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous présentons ci-dessous un rapport comportant des informations sur la manière dont la Société des Produits Marnier Lapostolle prend en compte les conséquences environnementales et sociales de son activité.

### CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES

La mise en œuvre de la démarche environnementale repose sur un engagement fort de la direction de la Société. A ce titre, la Société s'est engagée dans une démarche de certification ISO 14001 de ses sites de production : la société Casa Lapostolle gérant l'activité des vins du Chili est ainsi certifiée ISO 14001 depuis 2011. Les autres sites de production des produits Marnier-Lapostolle se préparent à la certification ISO 14001 et bénéficient de l'appui d'un responsable Environnement.

La démarche environnementale de la Société des Produits Marnier-Lapostolle vise à impliquer tous les acteurs intervenant au cours de la chaîne d'élaboration de nos produits dans un souci de qualité et d'amélioration continue. Elle consiste notamment à :

#### **• PROMOUVOIR DES PRATIQUES AGRICOLES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITE**

##### **Accompagnement des viticulteurs fournissant les eaux de vie de Cognac**

Dans le cadre de sa politique qui vise à fournir à ses clients des produits sans risque sanitaire, et afin de satisfaire aux exigences réglementaires, la société développe conjointement avec ses fournisseurs une démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points).

Tous les fournisseurs soit près de 300 viticulteurs et distillateurs ont ainsi été formés à cette démarche. La société continue à mobiliser et à sensibiliser les viticulteurs aux respects de ces pratiques. Elle réalise des audits réguliers afin d'évaluer le respect des exigences de sécurité alimentaire HACCP. Parmi les points particulièrement suivis figurent la traçabilité et le respect des bonnes pratiques environnementales définies par la région de Cognac, en particulier dans le domaine de l'utilisation des produits phytosanitaires.

En 3 ans, 146 viticulteurs ont ainsi été audités et ont montré leur forte implication dans la démarche. De plus, 71 visites ont été réalisées depuis 2011 auprès des viticulteurs afin de vérifier la conformité aux exigences de l'AOC Cognac.

##### **Culture raisonnée et expérimentation de pratiques biologiques pour les vignobles Château de Sancerre**

Concernant les vignobles servant à élaborer les vins Château de Sancerre, la Société poursuit ses efforts pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires en privilégiant la défense immunitaire de la vigne et le recours aux amendements organiques. Pour cela, elle sensibilise et accompagne l'équipe des vignerons dans ce sens.

La principale préoccupation concerne la **lutte contre la pourriture des raisins**. Aujourd'hui, elle repose sur des méthodes de luttés prophylactiques, c'est-à-dire que la vigne est conduite de façon à ce que les maladies ne se développent pas. Différentes méthodes sont utilisées :

- L'enherbement permet de réduire la vigueur de la plante et d'absorber le surplus d'eau qui peut faire gonfler et fragiliser les baies.
- La taille et l'ébourgeonnage sont réalisés de manière à éviter l'entassement de la végétation. L'air circule entre le feuillage et assainit les grappes. Les champignons (pourriture grise) se développent lorsque que l'hygrométrie est importante.
- L'effeuillage permet aussi d'aérer la zone des grappes afin de limiter la pourriture.

En 2012 la pluviométrie des mois de mai, juin et mi- juillet a été très importante et il a été nécessaire d'utiliser un anti pourriture chimique pour les parcelles en Pinot Noir. De même un poudrage à base de calcaire et de soufre a permis d'assécher les champignons générant la pourriture grise et l'oïdium.

Une attention particulière est donnée pour préserver la **qualité des sols** :

- Pour limiter l'érosion, les sols sont enherbés entre les rangs sur la bande de roulement. Cela permet de diminuer la vitesse de ruissellement, de dégrader les molécules chimiques et de retenir la terre.
- Pour éviter d'utiliser des désherbants, les vignes sont désherbées le plus souvent de façon mécanique et non chimique. Cette année du fait de la pluviométrie très importante, l'herbe a poussé et il n'était pas possible de travailler les sols détrempés. Un désherbage chimique foliaire a dû être utilisé.
- Les désherbants racinaires (qui restent dans le sol) ne sont pas utilisés.

Depuis quelques années, une **expérimentation de cultures biologiques** est réalisée sur certaines parcelles de vignoble Château de Sancerre. Elle concerne 10 hectares sur 56 (17%).

En 2012, les conditions météorologiques avec de fortes précipitations n'ont pas permis de conduire en culture biologique ces parcelles. La pression du mildiou a été l'une des plus fortes depuis 30 ans. Il a été nécessaire de recourir à des traitements de rattrapage chimiques, faute de quoi près de 80% de la récolte sur ces parcelles aurait été perdue.

Sur les autres parcelles de vignoble Château de Sancerre, qui représentent 46 hectares, une culture raisonnée est appliquée. Les traitements ne sont pas systématiques, mais dépendent de la pression et du risque de maladie. Dans la mesure du possible, l'application de ces traitements est retardée et limitée.

Enfin, la Société accorde une attention particulière à la **gestion des produits phytosanitaires** afin de limiter les risques de pollution. Ainsi les emballages usagés de produits phytosanitaires sont récupérés et envoyés pour être traités dans un centre de tri spécialisé.

De même les eaux de rinçage des pulvérisateurs sont stockées séparément dans une citerne et sont pompées pour être transportées dans un centre de traitement collectif spécifique pour les effluents phytosanitaires.

### **Agriculture biologique certifiée pour les vignobles des vins du Chili**

La société Lapostolle s'est engagée depuis plusieurs années vers une agriculture durable pour l'ensemble de son vignoble.

Elle a obtenu la certification biologique de son vignoble depuis 2011. Ainsi, l'ensemble des vignes ont été certifiées 100% biologiques par l'organisme de certification environnemental allemand CERES (Certification of Environmental Standards) en accord avec les exigences chiliennes, nord-américaines et européennes relatives à la certification biologique.

Ce recours à l'agriculture biologique pour le vignoble permet de protéger les ressources naturelles en excluant notamment l'usage d'engrais chimiques de synthèse et de pesticides de synthèse. L'utilisation de produits naturels est favorisée. Ces pratiques respectueuses de l'environnement permettent également de protéger la biodiversité de la faune et de la flore alentours de façon à maintenir la qualité du terroir.

#### **• REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE LIEES A NOS ACTIVITES**

##### **Optimisation de la chaîne logistique des produits Grand Marnier® et Château de Sancerre**

La société a mené une politique active d'optimisation des flux logistiques afin de réduire le nombre de kilomètres parcourus sur route pour le transport de marchandises et la consommation globale de carburant.

Concernant les flux logistiques liés à l'approvisionnement de nos emballages, la Société a recours à des fournisseurs de verre qui sont situés à proximité de notre site d'embouteillage, ce qui limite la distance parcourue par les camions de transport. Concernant les autres approvisionnements, l'optimisation réalisée a été de regrouper différentes commandes de marchandises par zones afin de pouvoir transporter par camions complets.

##### **Réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les vins du Chili**

Concernant les vins du Chili, la société Lapostolle a obtenu en 2009 et 2010 la certification CarbonNeutral qui reconnaît les efforts fournis pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment grâce à l'allègement des bouteilles de vin.

La société Lapostolle a également obtenu la certification ISO 14001 en Mars 2011 qui reconnaît la gestion efficace de la performance environnementale.

#### **• ECONOMISER LES RESSOURCES MATIERES ET FAVORISER LEUR RECYCLAGE**

La société s'attache à réduire la consommation de matières premières non renouvelables avec l'aide des collaborateurs internes et externes.

Ainsi, les matières premières, verre et cartons notamment, sont issues de productions réalisées à partir de matériaux recyclés.

Parallèlement, un travail conjoint mené depuis 2009 avec nos fournisseurs a permis d'optimiser les quantités de matières mises en œuvre pour fabriquer nos emballages carton : réduction des dimensions des caisses Grand Marnier® qui sont mieux ajustées aux bouteilles, raccourcissement des rabats, optimisation des croisillons, chaque référence d'emballage a ainsi été améliorée de façon à nécessiter moins de matière papier pour sa fabrication.

Enfin la Société est particulièrement attentive à organiser le tri des déchets qui sont des ressources potentielles pour le recyclage. Ainsi, la totalité des matières recyclables (cartons, verres, plastiques) est revendue à des récupérateurs et remise dans le circuit du recyclage.

Dans le cadre de la préparation à la certification ISO 14001 de ses sites de production de Grand Marnier, la Société des Produits Marnier-Lapostolle a mis en place un indicateur relatif au tonnage de déchets générés par ses activités industrielles ainsi que le pourcentage de valorisation des déchets d'emballage.

#### **• ETRE ATTENTIF A LA GESTION DE L'EAU**

La Société est particulièrement attentive à la gestion de la **ressource en eau**, et s'attache à en limiter la consommation.

Ainsi concernant les vins Château de Sancerre, la filtration des vins est réalisée avec un filtre dit tangentiel, particulièrement économique en eau lors des nettoyages. Il nécessite environ 3 fois moins d'eau qu'un filtre à terre. De plus, à l'intérieur du filtre ce sont des membranes en céramiques régénérables qui vont filtrer le vin. Ce filtre n'utilise pas d'intrants tels que les terres de filtrations qui sont nocives pour l'utilisateur et l'environnement en raison de la fine taille de leurs particules.

Dans le cadre de la préparation à la certification ISO 14001 de ses sites de production de Grand Marnier, la Société des Produits Marnier-Lapostolle a mis en place un indicateur relatif au suivi des consommations d'eau sur ses sites industriels.

De même, la Société est attentive à améliorer la qualité et le traitement des effluents générés.

Ainsi concernant les vins Château de Sancerre, la société a participé financièrement à la construction d'un centre de traitement des effluents à Sancerre. Les effluents de la cave de Sancerre sont traités par ce centre collectif, ce qui permet de rejeter de l'eau répondant aux normes des rejets en milieu naturel.

Les lies et les marcs de raisins liés à la fabrication des vins Château de Sancerre sont collectés puis distillés. Un centre de méthanisation est en construction pour traiter les marcs distillés et les effluents de la distillerie.

De même, à Bourg Charente, les résidus de distillation des oranges sont expédiés vers une unité de compostage agréée.

Concernant les vins du Chili, la certification biologique du vignoble des vins du Chili présente un avantage immédiat pour la gestion des eaux usées par rapport à une agriculture traditionnelle : en effet, les eaux de lavage du matériel agricole ne contiennent pas de produits chimiques dans la mesure où les produits utilisés pour le traitement de la vigne sont tous biologiques.

Concernant les effluents vinicoles, les deux caves de Clos Apalta et de Cunaco ont leur propre installation de traitement. Ces installations fonctionnent à partir de plantes filtrantes et de bactéries et permettent d'obtenir une eau de qualité satisfaisante.

Concernant les sites industriels, des améliorations constantes sont réalisées afin de maîtriser les rejets dans le milieu naturel. Ainsi en 2011, sur le site d'Aubevoye, le dispositif de séparation des eaux de pluies toiture / parking a été modernisé, avec pose de trois séparateurs d'hydrocarbures pour les eaux de pluies parking - voierie.

De la même façon, la construction de la nouvelle distillerie à Bourg Charente, dans la région de Cognac, a intégré les dernières technologies en matière de gestion et récupération des eaux usées, y compris en cas d'incident imprévu :

- Mise sous rétention de tous les bâtiments,
- Extension des bassins de récupération des effluents en cas d'accident,
- Installation des cuves de stockage dans un bassin étanche.

- Prévenir les risques industriels

La Société continue de mener une politique active et récurrente concernant la prévention du risque d'accident technologique dans ses installations classées.

Des exercices sont périodiquement réalisés afin de tester les scénarios d'urgence qui ont été définis.

## CONSEQUENCES SOCIALES

La politique de gestion des ressources humaines de la Société vise à valoriser les compétences, offrir des conditions de travail sécurisées et assurer un dialogue social satisfaisant.

### **Effectifs**

Au 31 décembre 2012, l'effectif total de la Société Mère était de 304 salariés, y compris les contrats à durée déterminée, par rapport à 328 au 31 décembre 2011.

Au total, au cours de l'année 2012, la société a enregistré 34 départs, dont 13 dans le cadre du Plan de sauvegarde de l'emploi, 6 licenciements, 6 ruptures conventionnelles 5 démissions, 2 départs en retraite, et 2 décès.

Elle a procédé à 7 embauches en contrat à durée indéterminée et 3 en contrat à durée déterminée.

### **Bilan du Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2009-2012 :**

Sur un total de 57 postes supprimés, 24 sont maintenant à la retraite, 16 ont été reclassés en interne, 7 ont retrouvé un emploi, 3 ont créé leur entreprise, et 7 sont toujours en recherche d'emploi. Seulement 9 ont eu recours à la structure d'accompagnement.

### **Sous-traitance et travailleurs extérieurs**

En 2012, le nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires a été de 6,5 et la durée moyenne des contrats d'intérim de 41 jours de travail.

La société n'a pratiquement pas recours à la sous-traitance.

### **Organisation du travail, absentéisme**

Le temps de travail est de 35 heures hebdomadaires sauf sur le site de Sancerre où il est de 38 heures pour les hommes et de 36 heures pour les femmes.

Les absences ont été de 2 767 jours dont 2 243 jours de maladie, 335 jours d'accidents et 189 jours de maternité. Ces chiffres sont en amélioration par rapport à 2011.

### **Rémunérations**

En 2012, la masse salariale globale annuelle s'est élevée à 15 364 296 €, en baisse de 1,5% par rapport à l'exercice précédent.

**Intéressement et participation :**

en millions €			<b>2012</b>	<b>2011</b>
Participation			0,3	0,2
Intéressement			0,2	0,2
<b>TOTAL</b>			<b>0,5</b>	<b>0,4</b>

Un accord triennal d'intéressement global au résultat de l'entreprise existe en complément de la Participation légale.

**Relations professionnelles**

Le Comité central d'entreprise, qui comprend 10 membres, s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice 2012.

Il est doté d'un budget de 164 279 €.

**Hygiène et Sécurité**

En ce qui concerne la sécurité, 13 accidents du travail ont eu lieu en 2012, ayant entraîné la perte de 335 jours de travail.

**Formation**

Le budget de formation représente 2% de la masse salariale. En 2012, 87 salariés ont suivi un stage de formation pour un total de 2 239 heures de stages rémunérées.

**Dépenses à caractère social**

En 2012, la contribution globale aux œuvres sociales a été de 387 854 €. Il convient d'y ajouter des prestations complémentaires de retraite pour 1 064 053 €. Ce plan de retraite « maison », a été gelé en 2005 et ne concerne que les salariés qui avaient au moins 10 ans d'ancienneté à cette date. La gestion des fonds est assurée en interne.

**Plan seniors**

La Société a développé un plan d'action en faveur des seniors axé autour de 3 points :

- l'aménagement des fins de carrières et la transition entre activité et retraite
- l'amélioration des conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité
- le développement des compétences et des qualifications et l'accès à la formation.

## PROPOSITIONS DU DIRECTOIRE

### APPROBATION DES COMPTES –PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

Nous pensons que vous voudrez bien approuver les comptes sociaux au 31 décembre 2012 dégageant un bénéfice net comptable de 9 638 232 €, et les comptes consolidés de l'exercice 2012 se soldant par un résultat net consolidé – part du groupe – de 6 898 557 €, tels qu'ils vous sont présentés.

En ce qui concerne la détermination du bénéfice distribuable, nous vous rappelons que la Réserve légale ayant atteint son maximum, le bénéfice distribuable se déterminerait comme suit :

↵ <b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b> .....	<b>9 638 232 €</b>
auquel il convient d'ajouter le Report à nouveau(*) .....	769 728 €
	-----
• <b>BENEFICE DISTRIBUABLE</b> .....	<b>10 407 960 €</b>

(\*) dont 212 250 € correspondant au solde des dividendes afférents à l'exercice 2011 et à l'acompte sur dividende afférent à l'exercice 2012, non versés pour les actions auto détenues par la société à la date de mise en paiement.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

↵ Attribution aux actionnaires d'un dividende de 100 € par action soit globalement	<b>8.500.000 €</b>
⊗ Dividende statutaire de 6 % .....	1 629 450 €
⊗ Dividende complémentaire .....	6 870 550 €
↵ au Report à nouveau .....	1 907 960 €
	-----
• <b>TOTAL EGAL AU BENEFICE DISTRIBUABLE</b> .....	<b>10 407 960 €</b>

Il est précisé que les actions auto-détenues n'ouvrant pas droit à dividende, le montant total de la distribution pourra être amené à changer en fonction du nombre d'actions auto-détenues à la date de mise en paiement du dividende : les dividendes attachés aux actions détenues par la Société seront virés au compte "Report à nouveau".

Chaque action donne droit à **un dividende total de 100 €**.

*Nous vous rappelons que le Directoire dans sa séance du 21 novembre 2012 a décidé la mise en distribution d'un acompte sur dividendes d'un montant de 50 € par action.*

Compte tenu de cet acompte, le solde du dividende (50 €) sera mis en paiement le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Conformément aux exigences de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les actionnaires sont informés que, dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur, ce dividende ouvre droit, pour les personnes physiques résidentes fiscales en France à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158 du Code Général des Impôts, soit 40 € par action.

Suite à la Loi de Finances pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21%. Le prélèvement effectué par la Société s'imputera sur l'impôt sur le revenu effectivement dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

Les actionnaires personnes physiques qui en auront fait la demande avant le 31 mars 2013 pourront être dispensés de ce prélèvement si leur revenu fiscal de référence de l'année 2011 est inférieur à 50 000€ pour les contribuables célibataires, divorcés et veufs ou 75 000€ pour les contribuables soumis à imposition commune.

En outre, pour les actionnaires personnes physiques, la Société devra imputer également sur les dividendes leur revenant, le montant des prélèvements sociaux de 15,50 %.

En application de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé les distributions de dividendes effectués au titre des trois exercices sociaux précédents.

Exercice	Dividende net par action	Nombre d'actions	Dividende distribué (éligible en totalité à l'abattement de 40% prévu par l'art. 158.3.2° du CGI)
2011	100 €	85 000	8 500 000 €
2010	100 €	85 000	8 500 000 €
2009	100 €	85 000	8 500 000 €

Nous vous demandons également de bien vouloir autoriser le virement du compte "Réserve de prévoyance" à un compte de réserves intitulé "Réserve pour actions propres" de la somme de 124 395 € représentant la valeur de titres acquis par votre Société au titre du programme de rachat.

## PROGRAMME DE RACHAT

Nous vous rappelons qu'aux termes de votre assemblée générale mixte du 20 juin 2012, il avait été donné pouvoir au Directoire d'acquérir des actions de la Société dans les limites décidées par ladite assemblée ; cette autorisation avait été donnée pour une durée expirant le 20 décembre 2013 ; c'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir :

- renouveler l'autorisation donnée à votre Directoire, conformément à l'article 225-209 du Code de Commerce, d'acquérir, par tous moyens, des actions de la Société, en vue notamment de :
  - l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action de la Société par un prestataire de service d'investissement conforme à une charte de déontologie reconnue par l'AMF
  - l'annulation des titres ainsi rachetés dans le cadre d'une réduction de capital qui serait décidée ou autorisée par la sixième résolution
  - l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital
  - la couverture de toute forme d'allocation d'actions à des salariés ou à des mandataires sociaux conformément aux dispositions du Code de Commerce
  - la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, réaliser toute opération conforme.

Les acquisitions d'actions pourront être réalisées par tous moyens dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière y compris par voie d'acquisition de bloc de titres.

- de fixer à 10 % du capital, soit à ce jour HUIT MILLE CINQ CENTS (8.500) actions, le nombre maximum d'actions pouvant être acquis en exécution de la présente autorisation.

Le prix maximum d'achat est fixé à 6.500 € ou la contre-valeur de ce montant à la même date en toute monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies.

En outre, nous vous proposons de :

- ◇ déléguer au Directoire, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster le prix d'achat susvisé afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.
- ◇ conférer tous pouvoirs au Directoire, avec faculté d'en déléguer la réalisation à son Président, ou à son Directeur Général, pour préciser, si nécessaire, les termes de la présente autorisation, en décider et en effectuer la mise en œuvre, et notamment pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, en vue de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tout autre organisme, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Cette autorisation expirera au plus tard dans dix-huit mois à compter de la présente assemblée. Elle se substitue, avec effet immédiat, à l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 20 juin 2012.

### AUTORISATION D'ANNULATION D' ACTIONS

Sur un autre plan, nous vous demandons de bien vouloir autoriser votre Directoire à réduire le capital social par annulation de toute quantité qu'il décidera, des actions achetées en application du programme de rachat dans la limite autorisée par la loi.

Le nombre maximum d'actions pouvant être annulé par la Société – pendant une période de vingt-quatre mois prévue par la loi – est de 10 % des actions qui composent le capital de la Société, soit 8.500 actions.

Enfin, nous vous remercions de conférer tous pouvoirs au Directoire pour réaliser la ou les opérations d'annulation et de réduction de capital, modifier les statuts et accomplir les formalités requises.

Vos Commissaires aux comptes seraient amenés à établir un rapport spécial dans le cadre de l'opération de réduction de capital par annulation d'actions.

### AUTORISATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'assemblée générale mixte du 22 juin 2011, vous aviez délégué au Conseil d'administration, la compétence d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois et ce, pour une période de 26 mois. A la date du 22 août 2013, cette autorisation sera caduque.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions du Code de Commerce, de bien vouloir déléguer à votre Directoire la compétence à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions de la Société.

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme, ne pourrait être supérieur à 20.000.000 €, montant auquel s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal des actions supplémentaires à émettre, pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société.

Les autres clauses et modalités de cette délégation de compétence figurent à la treizième résolution soumise à votre approbation.

Cette délégation serait valable pour une durée de 26 mois, en application des dispositions de l'article L. 225-129 alinéa III du Code de Commerce.

Vos Commissaires aux comptes ont établi un rapport spécial sur ces délégations de compétence qui a été mis à votre disposition au siège social.

**AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES**

Compte tenu de la proposition des délégations de compétence conférées à votre Directoire dans le cadre d'une augmentation de capital de la Société, nous vous proposons de bien vouloir vous prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L443-5 et suivants du Code du Travail.

C'est ainsi que nous vous demandons de bien vouloir donner pouvoirs à votre Directoire à l'effet de réserver une augmentation de capital aux salariés dont le montant précis serait décidé par le Directoire - ne dépassant pas UN POUR CENT (1 %) du capital (27 157 500 €) -, soit la somme de 271 575 € (850 actions de 319,50 €).

Cette augmentation de capital étant réservée exclusivement aux salariés, les actionnaires devront renoncer à leur droit préférentiel de souscription.

Cette augmentation de capital réservée aura pour incidence, sur la situation des actionnaires, que la quote-part des capitaux propres ramenée à une action s'établira dans le nouveau rapport résultant de l'accroissement du nombre d'actions composant le capital social après augmentation.

Ladite autorisation serait consentie pour une durée de 18 mois à compter de l'assemblée.

Vos Commissaires aux comptes seraient amenés à établir un rapport spécial en ce sens.

Cette résolution n'est proposée que pour se conformer aux dispositions légales mais votre Directoire développant par ailleurs une politique salariale et d'intéressement - désapprouve ledit projet et invite les actionnaires à se prononcer pour le rejet de cette résolution.

## INFORMATIONS DIVERSES

### TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous trouverez en annexe le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

### PRISES DE PARTICIPATIONS DE L'EXERCICE

La société n'a pris aucune participation au cours de l'exercice 2012.

### CESSION D'ACTIF

NEANT

### ACTIONNARIAT

#### Répartition du capital social au 31 décembre 2012

Au 31 décembre 2012, le montant du capital était de 27 157 500 € divisé en 85.000 actions de 319,50 € de nominal.

Ces actions sont toutes de même catégorie et cotées au Compartiment B d'Euronext Paris. L'action a clôturé l'exercice au cours de 3 860 €, soit une baisse de 8% sur l'exercice.

Nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales qui possédaient au 31 décembre 2012 un nombre d'actions de la Société correspondant à l'un des seuils prévus par l'article L. 233-13 du Code de Commerce.

	% du capital	% droits de vote
Famille Jacques MARNIER LAPOSTOLLE	>10	> 20
Famille Sylvia de GASPERIS	>10	>20
Famille Antoinette COURY	>10	>20
Autocontrôle:		
MARNIER-LAPOSTOLLE INC.	0,47	0
Autodétention	2,5	0

#### Actionnaires nominatifs détenant plus des deux tiers du capital ou des droits de vote

NEANT

## CONTRAT DE LIQUIDITE

Nous vous rappelons que la société a confié, au Crédit Agricole Cheuvreux la gestion d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) du 22 mars 2005.

A la clôture de l'exercice, la Société autodétenait ainsi au titre de ce contrat de liquidité 90 titres pour une valeur de 347 K€.

## PARTICIPATIONS DIRECTES OU INDIRECTES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Nous n'avons été informés d'aucun franchissement de seuil au cours de l'exercice 2012.

## PARTICIPATIONS DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2012, les salariés ne détenaient, au sens de l'article L. 225-180, aucune action de la Société.

## ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce, nous vous indiquons en annexe les mandats, ainsi que toutes fonctions salariées ou non, exercés au sein de votre Société, de ses filiales et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères, de chaque Mandataire social.

## REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, le rapport sur la rémunération et les avantages de toute nature de chaque Mandataire social, concernant respectivement votre Société et ses filiales est disponible au siège social.

## RAPPORTS SUR LES PROCEDURES INTERNES

Par ailleurs, conformément à l'article L. 225-37 du Code de Commerce, il vous est présenté en annexe :

- un rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- un rapport de vos Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

**OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE  
(ARTICLE L.621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER)**

Conformément aux articles L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code Monétaire et financier, nous vous présentons en annexe un état récapitulatif des opérations supérieures à 5 000 € réalisées au cours de l'exercice par les dirigeants et les personnes mentionnées aux articles L 621-18-2 et R 621-43-1 du Code Monétaire et Financier.

**AUGMENTATION DE CAPITAL  
DELEGATION DE POUVOIRS ET AUTORISATIONS EN COURS**

**Délégations de pouvoirs et autorisations en cours, et rachat d'actions propres**

Indépendamment du présent rapport, un rapport complémentaire récapitulant les délégations de pouvoirs et les autorisations conférées au Directoire, est résumé ci-après.

**Augmentation de capital**

<b>DATE DE L'AGE</b>	<b>Nature de la délégation</b>	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice
22 juin 2011	Délégation de compétence d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de 20 M€ pour une durée expirant le 22 août 2013.	non utilisée
22 juin 2011	Délégation de compétence d'augmenter le capital social par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible, pour une durée expirant le 22 août 2013.	non utilisée

**RACHAT D' ACTIONS (HORS CONTRAT DE LIQUIDITE)**

Nous vous informons que la société a utilisé l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 20 juin 2012 pour acquérir 30 actions dans le cadre du programme de rachat d'actions en vue de leur annulation.

Au 31 décembre 2012, la Société auto-détenait 2 041 actions. Leur valeur comptable au 31 décembre 2012 s'élevait à 8 944 K€.

**DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT**

Nous vous informons que les comptes de l'exercice 2012 prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts. Le montant de ces dépenses et charges s'élève à 47 441 € et l'impôt supporté de ce fait à 16 334 €.

**LISTE DES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

Conformément à la loi, est mise à votre disposition au siège social une liste des conventions et engagements réglementés passés par la Société des Produits Marnier Lapostolle et portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Par ailleurs, nos Commissaires aux comptes ont établi un rapport spécial sur les conventions et engagements règlementés de votre Société qui est disponible au siège social.

Nous tenons à saluer, une fois encore, les efforts menés par le personnel au cours de cet exercice, et le dévouement dont n'a cessé de témoigner à tous les échelons l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs.

Après lecture des divers documents et rapports complétant votre information, nous vous remercions de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont proposées.

**Le Directoire**

## ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION 2012

## RESULTATS FINANCIERS DE L'EMETTEUR AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (montants exprimés en euros)					
	2 008	2 009	2010	2011	2012
<b>1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	27 157 500	27 157 500	27 157 500	27 157 500	27 157 500
Nombre d'actions émises	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000
<b>2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	109 675 668	104 107 294	109 549 183	106 743 584	102 521 376
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	-2 319 247	2 243 837	10 940 749	15 064 070	17 591 889
Impôt sur les bénéfices (1)	-10 020 074	3 975 060	4 744 884	3 970 966	4 530 578
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	94 784	322 311	243 770	283 807
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	-16 189 303	5 899 110	9 388 677	7 789 050	9 638 232
Résultat distribué au titre de l'exercice	8 500 000	8 500 000	8 500 000	8 500 000	8 500 000
<b>3. RESULTATS PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	90,60	-21,48	69,10	127,64	150,32
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	-190,46	69,40	110,45	91,63	113,39
Dividende attribué à chaque action (2)	100,00	100,00	100,00	100	100
<b>4. PERSONNEL</b>					
Effectif des salariés employés pendant l'exercice	392	354	336	328	305
Montant de la masse salariale de l'exercice	17 887 728	17 114 364	16 859 270	16 901 602	16 538 562
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	8 521 703	8 350 000	8 158 971	8 342 713	8 262 819
(1) En 2008, le montant d'impôt négatif correspond à un report en arrière des déficits. A partir de 2012, y compris la taxe sur les distributions.					
(2) Le dividende 2012 est le dividende soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires pour approbation					

**LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2012**

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
ET AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE**

Nom, Prénom	Fonctions dans la Société	<i>Fonctions exercées dans d'autres Sociétés</i>	
		<i>Indication de la Société</i>	<i>Fonctions</i>
<u><i>COURY Antoinette</i></u>	<i>Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil</i>	Néant	Néant
<u><i>DALAMEL de BOURNET Alexandra</i></u>	<i>Vice-Président du Conseil de surveillance  Membre du Conseil</i>	LAPOSTOLLE MARNIER LAPOSTOLLE INC	Présidente du Conseil d'administration Président
<u><i>MARNIER LAPOSTOLLE Irène</i></u>	<i>Membre du Conseil</i>	PERIGEE SA MARNIER CHILE.	Vice Présidente du Conseil d'administration Vice Présidente du Conseil d'administration
<u><i>REINACH Fabrice</i></u>	<i>Membre du Conseil</i>	Néant	Néant
<u><i>SANABRIA SUCRE Alvaro</i></u>	<i>Membre du Conseil</i>	ERCUS C.A. A.G.S. INGENIEROS	Administrateur Directeur
<u><i>De JOUVENCEL Claude</i></u>	<i>Membre du Conseil</i>	Association de Grandes Marques Internationales de Vins et Spiritueux  Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux  Délégation Générale de Fédérations de Vins et Spiritueux de France  WTA Inc (Women Tennis Association)	Membre du Conseil et Secrétaire  Membre du Conseil et Vice Président  Membre du Conseil et Vice Président  Membre du Global Advisory Council et Président du Ctte Financier et Audit
<u><i>CARO Gérard</i></u>	<i>Membre du Conseil</i>		
<u><i>MARNIER LAPOSTOLLE Jacques</i></u>	<i>Président du Directoire Membre du Directoire Directeur Commercial</i>	Société Nouvelle M. de SCHYRVER GRANDES MARQUES NEDERLAND B.V. MARNIER INVESTISSEMENTS MARNIER LAPOSTOLLE INC MARNIER MANAGEMENT.	Président du Conseil  Directeur  Président du Conseil  Chairman of the board Président

Nom, Prénom	Fonctions dans la Société	<i><b>Fonctions exercées dans d'autres Sociétés</b></i>	
		<i><b>Indication de la Société</b></i>	<i><b>Fonctions</b></i>
<i><b><u>de GASPERIS François</u></b></i>	<i>Directeur Général du Directoire Membre du Directoire Secrétaire Général</i>	Société Nouvelle M. de SCHRYVER GRANDES MARQUES NEDERLAND B.V. MARNIER LAPOSTOLLE INC MARNIER MANAGEMENT.	Administrateur Directeur Vice-Président Administrateur
<i><b><u>COURY Gilles</u></b></i>	<i>Membre du Directoire Directeur Développement et Stratégie</i>	Société Nouvelle M. de SCHRYVER MARNIER INVESTISSEMENT MARNIER LAPOSTOLLE INC.	Administrateur Administrateur Administrateur Vice -Président
<i><b><u>MARNIER LAPOSTOLLE Stéphane</u></b></i>	<i>Membre du Directoire Directeur "Supply Chain"</i>	MARNIER LAPOSTOLLE INC MARNIER INVESTISSEMENT	Administrateur Administrateur

**ETAT DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous indiquons que :

- a) aucun des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire
- b) aucune autre personne de la Société ayant le pouvoir de prendre des décisions de gestion concernant son évolution et sa stratégie
- c) aucune des personnes ayant des liens personnels étroits avec les personnes mentionnées ci-dessus

n'ont effectué au cours de l'exercice 2012 sur les titres de la Société d'opération supérieure à 5.000 € à l'exception des suivantes :

- 18 avril 2012 : donation de l'usufruit de 190 actions par Monsieur Jacques Marnier Lapostolle, Président du Directoire, au profit de Madame Laura Marnier Lapostolle épouse Rassemi.
  - 26 avril 2012 : Monsieur Gilles Coury, Membre du Directoire, a acquis 19 actions de la Société moyennant un prix global de 82 175 €.
-

## CHAPITRE 2

### **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE**

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de Commerce, il vous est rendu compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

#### **1. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

La Présidente rappelle que la société Marnier Lapostolle répond aux critères de taille des valeurs moyennes et petites édictés par l'AMF, notamment eu égard au montant de sa capitalisation boursière.

Dans sa séance du 27 avril 2011, le Conseil de Surveillance a, après études, décidé de se référer aux principales recommandations du Code de gouvernement d'entreprise Middledext pour les valeurs moyennes et petites, lequel a fait l'objet d'une recommandation d'application de l'AMF N°2010-15 en date du 7 décembre 2010.

A cet égard, le Conseil de Surveillance, conformément à la recommandation précitée de l'AMF, a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » du Code de gouvernement d'entreprise Middledext.

Conformément aux recommandations de l'AMF, il convient de présenter une synthèse des recommandations écartées et des explications apportées concernant chacune des quinze recommandations.

#### **R 1 : Cumul contrat de travail et mandat social :**

Le Président du Directoire et le Directeur Général du Directoire ont été appelés aux fonctions d'administrateurs, puis de membres du Directoire alors qu'ils étaient déjà titulaires de leur contrat de travail. Les organes de direction de la Société ont opté pour le maintien de leur contrat de travail dont ils bénéficient au sein de la société mère depuis leur prise de fonction. Ce choix a été motivé par la grande ancienneté de leur contrat de travail et par la stratégie du groupe qui est avant tout et depuis son origine, un groupe familial où la volonté de pérenniser l'encadrement dirigeant est un principe directeur.

#### **R 2 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux :**

Pour 2012, les conditions de rémunération de Monsieur Jacques MARNIER LAPOSTOLLE et de Monsieur François de GASPERIS au titre de leur mandat social respectif de Président du Directoire et de Directeur Général du Directoire sont demeurées identiques à celles de 2008 fixées par le Conseil de Surveillance dans sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2008. Le principe de rémunération est fondé sur le chiffre d'affaires de l'entreprise. Le Président du Directoire et le Directeur Général du Directoire bénéficient par ailleurs d'une rémunération liée à la poursuite de leur contrat de travail respectivement de Directeur Commercial et de Secrétaire Général.

Le Conseil de Surveillance dans sa séance du 7 décembre 2009 a suivi les recommandations du Comité des rémunérations pour fixer les rémunérations de Messieurs Stéphane MARNIER LAPOSTOLLE et Gilles COURRY, tant au titre des fonctions salariales au sein de la Société qu'au titre de leur mandat de membre du Directoire.

### **R 3 : Indemnités de départ :**

Aucune disposition ne prévoit d'indemnité de départ au profit du Président du Directoire, du Directeur Général du Directoire ou des autres membres du Directoire.

### **R 4 : Régimes de retraite supplémentaires**

Le Président et le Directeur Général bénéficient d'un complément de retraite lié à leur mandat social mis en place par la Société. Cet avantage "retraite" a été autorisé par le Conseil d'administration en date du 13 juin 2002 et confirmé le 15 juin 2006 ; conformément à la loi TEPA, le Conseil d'administration a soumis cet avantage "retraite" à l'atteinte de différents indices de performance.

Le Conseil de Surveillance a confirmé le 1<sup>er</sup> octobre 2008 les indices de performances décidés par le Conseil d'Administration et ratifiés par l'assemblée générale mixte du 12 juin 2008.

Ils bénéficient également d'un engagement de retraite complémentaire liée à leur contrat de travail.

Les autres membres du Directoire ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

### **R 5 : Stock options et attribution gratuite d'actions**

Aucun dirigeant ni membre du Directoire ne bénéficie de stocks options, d'attribution d'actions gratuites ou de tout autre système leur donnant droit à des actions de la Société.

### **R 6 : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil :**

La Société a mis au point un règlement intérieur de son Conseil de Surveillance qu'elle a adopté lors de la séance du Conseil du 4 avril 2012. Ce règlement intérieur précise notamment les conditions de fonctionnement du Conseil de Surveillance, son rôle et sa composition, les modalités de création de comités et leurs règles de fonctionnement, la charte des membres du Conseil de Surveillance et leur devoir de diligence.

### **R 7 : Déontologie des membres du conseil :**

L'essentiel des règles de déontologie concernant les membres du Conseil de Surveillance sont précisées dans le règlement intérieur. Au moment des prises de mandat, chaque membre du Conseil doit prendre connaissance de ses obligations et signer le règlement intérieur.

### **R 8 : Composition du conseil - Présence de membres indépendants au sein du conseil :**

Votre Conseil de surveillance est composé de 7 Membres.

Il vous est présenté dans le tableau ci-après les principales informations sur les membres du conseil de surveillance en fonction.

<u>NOMS</u>	<u>FONCTIONS</u>	<u>Autres fonctions et rémunérations au sein du Groupe</u>	<u>Date de Fin de Mandat (AGO d'approbation des comptes de l'exercice)</u>	<u>Membre Indépendant</u>
<b>Mme Antoinette COURY</b>	Président du Conseil Membre du Conseil	Néant	2013	Non
<b>Mme Alexandra DALAMEL de BOURNET</b>	Vice-Président Membre du Conseil	Contrat de travail au sein d'une filiale étrangère MARNIER LAPOSTOLLE INC : Présidente  LAPOSTOLLE : Présidente du Conseil d'administration  PERIGEE SA : Vice Présidente du Conseil d'administration  MARNIER CHILE Vice Présidente du Conseil d'administration	2013	Non
<b>Mr Gérard CARO</b>	Membre du Conseil	Néant	2016	Oui
<b>M. Claude de JOUVENCEL</b>	Membre du Conseil	Néant	2015	Oui
<b>Mme Irène MARNIER LAPOSTOLLE</b>	Membre du Conseil	Néant	2013	Non
<b>M. Fabrice REINACH</b>	Membre du Conseil	Néant	2013	Oui
<b>M. Alvaro SANABRIA SUCRE</b>	Membre du Conseil	Néant	2013	Non

Le Conseil compte 3 femmes parmi ses 7 membres, en conformité avec la loi du 27 janvier 2011 sur la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des conseils.

Conformément à la recommandation R8 du Code Middlednext, la société a étudié l'indépendance de ses membres du Conseil. Trois des membres du Conseil de Surveillance (Monsieur REINACH, Monsieur de JOUVENCEL et Monsieur CARO) sont considérés comme indépendants au regard des critères prévus par le Code Middlednext, repris dans la recommandation AMF du 7 décembre 2010.

Les membres du Conseil indépendants répondent aux cinq critères suivants :

- ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années ;
- ne pas être client, fournisseur au banquier significatif de la société ou de son groupe
- ne pas être actionnaire de référence de la société
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années

**R 9 : Choix des administrateurs :**

Comme indiqué au R1, la société étant une société à composante familiale, la majorité des membres du Conseil de Surveillance sont issus de la famille.

Pour autant, la société respecte, comme rappelé au R8, la présence de membres du Conseil indépendants.

**R 10 : Durée des mandats des membres du conseil :**

Les statuts de la société prévoient une durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance de six années ; le Directoire proposera à l'assemblée de 2014, une modification des statuts tendant à raccourcir la durée des mandats des membres du Conseil de Surveillance.

**R 11 : Information des membres du conseil :**

Le règlement intérieur précise les conditions d'information des membres du Conseil. L'ordre du jour est établi par le Président, il est communiqué préalablement à chaque réunion et accompagné des projets de documents aux membres du Conseil ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes.

Par ailleurs, le Président demande régulièrement aux membres du Conseil s'ils souhaitent recevoir d'autres documents pour compléter leurs informations.

**R 12 : Mise en place de comités :**

La possibilité de créer des comités chargés d'aider le Président dans sa mission de direction est prévue à l'article 12 des statuts.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, le Conseil de Surveillance a créé un comité des rémunérations, composé de Monsieur Fabrice REINACH et de Monsieur Alvaro SANABRIA SUCRE.

Depuis le 27 septembre 2011, le Conseil de Surveillance, a décidé d'appliquer la recommandation R12 du Code Middledent et de créer un Comité d'audit composé de 2 membres indépendants, Monsieur Gérard Caro et Monsieur Claude de Jouvencel.

Le **comité d'audit** a pour mission d'assurer le suivi :

- de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur dans la société.
- du processus d'élaboration de l'information financière et comptable.
- du rapport financier élaboré par le Directoire, de l'audition du directeur financier, de l'audition des Commissaires aux comptes.
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Il est précisé que la Présidente du Conseil (n'ayant pas de fonctions exécutives) peut assister à certaines séances du Comité d'audit.

### **R 13 : Réunions du conseil et des comités :**

Au cours de l'exercice, votre Conseil de surveillance s'est réuni 5 fois, ce qui répond aux critères de fréquence d'au moins 4 séances édictés par l'AMF dans sa recommandation sur le gouvernement d'entreprise, ainsi qu'à la recommandation R13 du code Middledent :

- 14 mars 2012 : Rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du 4ème trimestre 2011, examen des comptes sociaux de l'exercice 2011, examen d'une éventuelle fusion avec la Société Civile d'Exploitation Viticole (SCEV) Jacques Raffaitin, présentation préliminaire du budget 2012.
- 4 avril 2012 : Examen des comptes consolidés de l'exercice 2011, des comptes prévisionnels 2012, la préparation de l'assemblée générale mixte de juin 2012, adoption de règlement intérieur du Conseil de Surveillance.
- 12 mai 2012 : Rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du premier trimestre 2012.
- 26 septembre 2012 : Examen des comptes sociaux et consolidés du 1er semestre de l'exercice 2012 de la société arrêtés par le Directoire et présentation du rapport d'activité semestriel correspondant. Examen du rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du deuxième trimestre 2012.
- 28 novembre 2012 : Examen du rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du troisième trimestre 2012. Estimation des résultats de fin d'année.

Lors des cinq réunions du Conseil de surveillance, tous les membres étaient présents (y compris par visioconférence) à trois réunions et cinq membres sur les sept composant le Conseil étaient présents à deux réunions.

Les réunions du Conseil de surveillance se déroulent au lieu indiqué dans l'avis de convocation ou au siège social.

Les décisions sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du président de séance n'est pas prépondérante.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil qui participent au Conseil par moyen de visioconférence ou tout autre moyen de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective. Toutefois, la présence effective ou par représentation est exigée pour les délibérations ayant trait à :

- l'arrêté des comptes annuels et consolidés présentés par le Directoire,
- l'établissement du Rapport de Gestion par le Directoire.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les Membres.

### **R 14 : Rémunération des membres du Conseil**

Les conditions de fixation de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance sont rappelées dans le Règlement intérieur.

Il est attribué des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance pour un montant annuel de 100 000 €.

Au titre de la mission de représentation de la Société au sein des conseils d'Associations Professionnelles Vins & Spiritueux confiée à Monsieur Claude de JOUVENCEL, soit environ une vingtaine de réunions par an, celui-ci n'est pas rémunéré. Le Conseil de Surveillance a décidé toutefois que Monsieur Claude de JOUVENCEL aurait droit au remboursement de ses frais de déplacements, hôtels, repas et d'un abonnement internet sur présentation des justificatifs, dans la limite de 10.500 € par an.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a mandaté Monsieur Claude de JOUVENCEL dans le cadre d'une mission stratégique et, à ce titre, décidé de lui allouer une rémunération exceptionnelle de 5.000 € par mois à compter du 1er mai 2011 jusqu'à la fin de sa mission et de lui attribuer une prime exceptionnelle en cas de succès de sa mission. Cette mission a pris fin en 2012. Compte tenu de cette interruption aucune prime exceptionnelle n'a été versée.

### **R 15 : Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil**

Compte tenu de la taille de la société, le Conseil de Surveillance a considéré qu'il n'était pas indispensable de mettre en place un système d'évaluation des travaux du Conseil.

## **2. MODALITES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES**

En application des articles 18 et 19 des statuts, le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'inscription de l'actionnaire dans les registres de la Société.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire teneur de compte.

En ce qui concerne la répartition du droit de vote entre l'usufruitier et le nu-propiétaire :

Lors de l'assemblée générale des actionnaires du 20 juin 2012, les dispositions statutaires relatives à la répartition du droit de vote entre l'usufruitier et le nu proprietaire ont été modifiée pour les remplacer par les dispositions suivantes.

1. Pour tous les démembrements résultant d'une donation ayant bénéficié des dispositions de l'article 787B du code général des impôts, le droit de vote appartient définitivement au nu-propiétaire dans toutes les assemblées, à l'exception de celui concernant l'affectation des bénéfices qui appartient à l'usufruitier.
2. Pour les autres démembrements, sauf convention contraire, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propiétaire dans les assemblées générales extraordinaires ou spéciales.

Afin de permettre à la société la mise en œuvre des présentes dispositions, chaque donateur doit notifier à la société la donation qu'il aura consentie, selon les modes légaux, en précisant si cette dernière a été consentie sous le bénéfice des dispositions de l'article 787B du code général des impôts.

Chaque usufruitier sera convoqué aux assemblées générales en considération des points de l'ordre du jour sur lesquels il pourra exercer son droit de vote. Le nu propriétaire devra être convoqué à toutes les assemblées générales, pour y assister, même s'il ne dispose d'aucun droit de vote.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré, dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou cédée perd ce droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de trois ans, s'il est en cours.

### **3. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

#### **3.1 Définition du contrôle interne**

Le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité à la loi et aux règlements
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs
- la fiabilité des informations financières

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société soient atteints.

#### **3.2 Organisation générale du contrôle interne**

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire.

Dans ce cadre, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales une fois par trimestre.

Le Conseil de Surveillance examine entre autres les documents prévisionnels de gestion, les comptes individuels et consolidés présentés par la Direction et il peut demander aux dirigeants tous documents utiles à sa mission de contrôle.

Les personnes chargées de surveiller, de définir ou d'impulser les dispositifs de contrôle interne sont :

- Le Conseil de Surveillance, et en particulier le Comité d'Audit
- Le Directoire
- La Direction Qualité, en charge du suivi des processus internes dans le cadre des procédures de certification ISO.
- L'Expert—Comptable externe à la société.

L'amélioration du contrôle interne est un processus continu, qui s'appuie sur les évolutions de l'organisation du Groupe.

Par ailleurs, comme lors des exercices précédents, la Société a mis en œuvre tous les moyens demandés par Monsieur François LAMY et Monsieur Pierre GODET, Commissaires aux comptes, afin de favoriser l'accomplissement de ces diligences. Celles-ci incluent des travaux visant notamment à apprécier la sincérité des informations données et leur cohérence d'ensemble.

Les procédures de contrôle interne mises en place leur ont été présentées ainsi que toute la documentation correspondante. Les tests complémentaires demandés ont été réalisés.

Conformément à la loi, à l'issue de la présentation du présent rapport, vos Commissaires aux comptes vous donneront lecture de leur rapport "sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière".

### **3.3 Mise en œuvre du contrôle interne**

Mise en œuvre du contrôle interne :

- Les processus de contrôle interne en application dans le Groupe couvrent les cycles suivants :

- achat et frais généraux
- ventes
- immobilisations
- stocks
- trésorerie
- paye.

- Prises de décisions du Directoire

Les membres du Directoire se réunissent régulièrement pour faire le point des questions de gestion tant en ce qui concerne la Société-mère que ses filiales.

Des contrôles sur l'application des décisions de gestion par les différents services du groupe sont quotidiennement effectués par le Directoire et la Direction Financière.

- Procédure de contrôle de la gestion des filiales

Les actes dans le périmètre de la gestion courante effectués par le personnel des entités sont contrôlés par les équipes de Direction de chaque entité en place.

- Gestion et prévention des risques juridiques

Une équipe interne à la Société-mère est en charge de ces risques et procède à la consultation régulière de conseils spécialistes notamment en matière sociale, droit des sociétés, droit commercial, droit des marques, etc. si nécessaire.

Une revue systématique des contrats importants liés à l'activité et en matière sociale est effectuée par les personnes sus-mentionnées et fait l'objet de mise au point en collaboration avec le Directoire avant signature.

- Gestion et prévention du risque de change

La société utilise des contrats de couverture de change de type contrats de vente à terme, à l'exclusion de tout autre produit. Les devises concernées sont le dollar américain et le dollar canadien.

La gestion du risque de change s'appuie sur un plan de trésorerie en devise à 18 mois, actualisé mensuellement qui permet d'identifier les excédents nets en devises, après affectation des contrats de change en portefeuille

Tout contrat de change doit pouvoir être rattaché à des opérations commerciales budgétées dans les 18 mois à venir, sans pouvoir engager la société au-delà.

Les excédents de devises disponibles sont immédiatement cédés au comptant.

La Direction Financière a délégué de pouvoir pour mettre en œuvre avec les Salles des Marchés des banques les décisions prises par le Directoire, en fonction de l'environnement économique et monétaire.

Les relevés des opérations effectuées sont ensuite signés par le Président Directeur Général ou le Directeur Général du Directoire ou, en leur absence, par deux personnes choisies parmi les autres membres du Directoire et le Directeur Financier du Groupe.

- Procédure d'évaluation régulière des provisions pour risques et dépréciations

Des propositions du service comptable sont présentées au Directoire.

Pour ce qui concerne les créances clients, leur probabilité de recouvrement est vérifiée très régulièrement par le service comptable qui en rend compte au Directoire. Le niveau des dépréciations « clients » est ajusté à chaque arrêté de comptes.

Des procédures sont en vigueur pour déceler les stocks morts ou à rotation lente ; ces stocks font ensuite l'objet d'un examen de la Direction Financière et des services concernés qui propose des dépréciations adéquates au Directoire.

L'ensemble de ces dépréciations est effectué sous contrôle étroit des Commissaires aux comptes.

- Gestion du risque lié au placement de trésorerie

Le Directoire a pris la décision, compte tenu de la volatilité des marchés, d'effectuer désormais tous les placements dans des fonds monétaires purs en euros ou en compte à terme ou dans des placements équivalents.

### **3.4 Sauvegarde des actifs**

- une attention particulière est portée au respect de nos marques au niveau national et international.
- souscription de contrats d'assurances : outre les contrats d'assurance classiques liés aux activités de la Société et du groupe, notre Société dispose de contrats d'assurance spécifiques visant à garantir le risque produit, la responsabilité civile et la perte d'exploitation.
- le service informatique interne a établi des procédures visant à assurer la continuité de l'exploitation des systèmes d'information en cas d'incident. C'est ainsi que les matériels ont été répartis sur deux sites, chacun pouvant prendre le relai de l'autre. Les accès aux bases de données sont sécurisés par des droits d'accès et mots de passe individuels. Des sauvegardes journalières sont effectuées et une copie est stockée à l'extérieur.

### **3.5 Prévention et détection des fraudes et erreurs**

Cette prévention est effectuée en étroite collaboration entre notre service comptable, le contrôle de gestion et notre Expert-Comptable. Notre Société a mis en place les moyens permettant d'avoir l'assurance raisonnable qu'elle se conforme aux principaux usages en la matière notamment au niveau de la séparation des tâches.

Nous sommes également passés au protocole EBICS pour nos virements interbancaires, et aux virements commerciaux pour nos règlements fournisseurs nationaux (VCOM).

Un logiciel de gestion intégré des points de vente normalise les règles de contrôle des boutiques (crêperies) et permet à partir du siège d'obtenir des informations détaillées sur les ventes de chaque boutique.

### **3.6 Processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée**

Ce travail est d'abord effectué par nos services comptables avec l'assistance de notre Expert-Comptable. Ce processus nous permet de produire une information comptable et financière fiable et sincère.

Les commissaires aux comptes de la société-mère procèdent à la revue des comptes sociaux et consolidés. Les états transmis par les filiales font l'objet d'une revue systématique de la part des auditeurs.

## **4. APPRECIATION DE L'ADEQUATION DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

Les principales procédures de contrôle interne ont été revues lors de la mise en place du nouveau système de gestion.

Nous pensons que la totalité du système est maintenant efficace.

Le présent rapport a été établi et signé par Madame Antoinette COURY, Présidente du Conseil de Surveillance.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 alinéa 11 le présent rapport a été approuvé par le Conseil de Surveillance.

**La Présidente du Conseil de Surveillance**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU  
CONSEIL DE SURVEILLANCE**

François LAMY  
7, rue de Monceau  
75008 PARIS

Pierre GODET  
19, avenue de Messine  
75008 PARIS

**SOCIETE DES PRODUITS  
MARNIER LAPOSTOLLE**

**91, boulevard Haussmann  
75008 PARIS**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE  
SURVEILLANCE**

**Exercice clos le 31 décembre 2012**

François LAMY  
7, rue de Monceau  
75008 PARIS

Pierre GODET  
19, avenue de Messine  
75008 PARIS

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance**

**Exercice clos le 31 décembre 2012**

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

. de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

. d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

. prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;

. prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

. déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

**Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

François LAMY



Pierre GODET



### CHAPITRE 3 - ETATS FINANCIERS 2012

I-BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2012 (en milliers d'euros)

NOTES	ACTIF	31 DECEMBRE 2012	31 DECEMBRE 2011
	<b>ACTIF NON COURANT</b>	<b>80 250</b>	<b>74 952</b>
3.1	Immobilisations incorporelles	1 684	2 383
3.2	Immobilisations corporelles	65 391	61 087
3.2	Immeubles de placement	5 638	5 122
3.3	Actifs financiers non courants	553	583
3.8	Actifs d'impôt différé	6 984	5 777
	<b>ACTIF COURANT</b>	<b>139 198</b>	<b>139 849</b>
3.4	Stocks et en-Cours	45 444	39 806
3.5	Créances Clients	29 612	41 546
3.6	Autres créances	3 385	4 709
3.6	Instruments financiers	1 316	0
3.3	Actifs financiers courants	21 189	23 714
3.7	Trésorerie et équivalents	38 252	30 074
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>219 448</b>	<b>214 801</b>
NOTES	PASSIF	31 DECEMBRE 2012	31 DECEMBRE 2011
	<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>133 997</b>	<b>134 836</b>
	Capital	27 158	27 158
	Réserves consolidées	99 456	101 397
	Résultat consolidé	6 898	5 792
	Intérêts minoritaires	485	489
	<b>PASSIF NON COURANT</b>	<b>35 977</b>	<b>30 958</b>
3.9	Provisions non courantes	24 815	19 989
3.10	Dettes financières à long terme	10 788	10 725
3.8	Passifs d'impôt différé	90	0
3.11	Autres passifs non courants	284	244
	<b>PASSIF COURANT</b>	<b>49 474</b>	<b>49 007</b>
3.9	Provisions courantes	763	1 706
3.10	Dettes financières à court terme	15 049	14 760
	Dettes fournisseurs	20 671	20 811
3.12	Autres dettes	12 991	11 730
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>219 448</b>	<b>214 801</b>

## II – ETAT DU RESULTAT GLOBAL

## II A- Compte de résultat consolidé de l'exercice 2012

NOTES	( En milliers d'euros )	Exercice 2012	Exercice 2011
3.13	Chiffre d'Affaires	122 417	120 878
3.15	Autres produits d' exploitation	15 126	14 238
	Achats consommés	-33 582	-36 834
	Charges de personnel	-29 905	-29 155
	Autres charges d' exploitation	-50 226	-52 118
	Impôts et taxes	-2 667	-2 541
	Dotations aux amortissements et aux provisions	-7 345	-6 346
	<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>13 818</b>	<b>8 122</b>
3.16	Autres produits opérationnels	1 532	247
3.16	Autres charges opérationnelles	-1 578	-453
	<b>Résultat opérationnel</b>	<b>13 772</b>	<b>7 916</b>
3.17	Coût de l'endettement net	-1 215	-1 142
3.17	Autres produits financiers	2 477	6 000
3.17	Autres charges financières	-2 822	-3 415
3.18	Charge d'impôt	-5 319	-3 562
	<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>6 893</b>	<b>5 797</b>
	Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		
	<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>6 893</b>	<b>5 797</b>
	Résultat net - Part du groupe	6 898	5 792
	Résultat net - Intérêts minoritaires	-5	5
	<b>RESULTAT NET - PART DU GROUPE PAR ACTION (HORS ACTIONS PROPRES)</b>	<b>83,65</b>	<b>70,20</b>

**II B- Etat du résultat net et des gains et des pertes  
comptabilisés en capitaux propres**

En milliers d'Euros	Exercice 2012	Exercice 2011
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	6 893	5 797
+/- Ecart de conversion sur les activités à l'étranger	957	-1 365
+/- Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-5 029	328
+/- Réévaluation des instruments de couverture	2 971	-2 078
+/- Impôts	1 731	-113
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	630	-3 228
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	7 523	2 569
Dont: - Part du groupe	7 527	2 557
- Part des minoritaires	-4	12

## III – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'euros)

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>		
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>6 893</b>	<b>5 797</b>
Dotations nettes aux amortissement et provisions	5 195	4 899
Plus ou moins values de cession	-36	-142
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT APRES COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPOT</b>		
	<b>12 052</b>	<b>10 554</b>
Coût de l'endettement net financier	1 215	1 142
Charge d'impôt ( y compris impôt différé)	5 319	3 562
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPOT</b>		
	<b>18 586</b>	<b>15 258</b>
Impôt versé (-) ou reçu (+)	-4 009	-3 880
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	7 597	1 816
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>22 174</b>	<b>13 194</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-9 937	-9 256
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	157	396
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-33	-46
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	144	137
Incidence des variations de périmètre	0	0
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-9 669</b>	<b>-8 769</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-8 248	-12 459
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Vente ( Rachat) d'actions propres	-117	-2 715
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	12 468	13 414
Remboursements d'emprunts	-9 686	-7 325
Acquisitions, et cessions de placements financiers	2 471	-23 650
Intérêts financiers nets versés	-1 215	-1 142
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-4 327</b>	<b>-33 877</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>8 178</b>	<b>-29 452</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>30 047</b>	<b>52 499</b>
Reclassement de trésorerie	0	7 000
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>38 225</b>	<b>30 047</b>

## IV- TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	CAPITAL	TITRES AUTO- DETENUS	RESERVES ET RESULTATS CONSOLIDES	CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES - PART DES MINORITAIRES	TOTAL
<b>Au 1er janvier 2011</b>	<b>27 158</b>	<b>-7 320</b>	<b>127 109</b>	<b>146 947</b>	<b>476</b>	<b>147 423</b>
Résultat net de l'ensemble consolidé			5 792	5 792	5	5 797
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-3 235	-3 235	7	-3 228
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>			<b>2 557</b>	<b>2 557</b>	<b>12</b>	<b>2 569</b>
Dividendes versés au cours de l'exercice			-12 439	-12 439		-12 439
Opérations sur titres auto-détenus		-2 715		-2 715		-2 715
Autres mouvements			-3	-3	1	-2
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>27 158</b>	<b>-10 035</b>	<b>117 224</b>	<b>134 347</b>	<b>489</b>	<b>134 836</b>
Résultat net de l'ensemble consolidé			6 898	6 898	-5	6 893
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			629	629	1	630
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>			<b>7 527</b>	<b>7 527</b>	<b>-4</b>	<b>7 523</b>
Dividendes versés au cours de l'exercice (1)			-8 248	-8 248		-8 248
Opérations sur titres auto-détenus		-117		-117		-117
Autres mouvements			2	2	0	2
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>27 158</b>	<b>-10 152</b>	<b>116 505</b>	<b>133 511</b>	<b>485</b>	<b>133 996</b>

(1) distribution de dividendes de 100 € par action (dont 50 € au titre d'un acompte sur dividendes).

## NOTE 1 - INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

## 1.1. - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SOCIETES	ADRESSES	N° SIREN	EXERCICE 2012		EXERCICE 2011	
			% contrôle	% d'intérêts	% contrôle	% d'intérêts
MARNIER LAPOSTOLLE SA	91 boulevard Haussmann -75008 Paris	552.073.371	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
GRANDES MARQUES DE SCHRYVER	Nieuwe Gracht 11 - 2011 NB Haarlem Pays-Bas 35, rue Knapen - 1030 BRUXELLES 3 Belgique		85,71%	85,71%	85,71%	85,71%
MARNIER INVESTISSEMENT	94 rue de Lausanne - 1202 Genève		99,76%	99,76%	99,75%	99,75%
MARNIER MANAGEMENT SA	94 rue de Lausanne - 1202 Genève		100,00%	99,76%	100,00%	99,75%
MARNIER LAPOSTOLLE INC	717 Fifth Avenue - 10022 New York		97,00%	96,94%	97,00%	96,94%
MARNIER CHILE SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 1204 - Santiago-Chile		100,00%	99,76%	100,00%	99,75%
LAPOSTOLLE SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 1204 - Santiago-Chile		100,00%	99,76%	100,00%	99,75%
VITIVINICOLA DEL SUR SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 1204 - Santiago-Chile		99,00%	98,76%	99,00%	98,75%
SCI DU VAL	91 boulevard Haussmann -75008 Paris	418.084.828	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PERIGEE SPIRITS SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 1204 - Santiago-Chile		100,00%	99,76%	100,00%	99,75%
SCEV JACQUES RAFFAITIN	39, rue Saint Vincent - 18300 BUE	392.153.052	-	-	100,00%	100,00%

Toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

La société SCEV JACQUES RAFFAITIN a été fusionnée au 1er janvier 2012 dans les comptes de la société MARNIER LAPOSTOLLE.

## 1.2 – SOCIETES NON CONSOLIDÉES

Les autres titres de participation non consolidés comprennent :

- soit des sociétés dont le taux de détention est inférieur à 20% (directement ou indirectement),
- soit des sociétés dont le groupe détient entre 20% et 40% du capital et ayant un caractère non significatif en raison de leur taille.

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

### NOTE 2 – PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D’EVALUATION ET MODALITES DE CONSOLIDATION

#### 2.1. - PRINCIPES COMPTABLES

En application du règlement du Conseil Européen, les comptes consolidés de la Société des Produits Marnier Lapostolle (« Le Groupe Marnier Lapostolle »), publiés au titre de l’exercice 2012, sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu’adoptées dans l’Union Européenne.

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions de l’IAS 1 et de l’IAS 7 proposant des formats de compte de résultat, de tableau de flux de trésorerie et de tableau de variation des capitaux propres. Le Groupe Marnier Lapostolle a choisi de présenter le modèle de compte de résultat par nature et le tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte.

Les états financiers en euros de l’exercice 2012 ont été établis sous la responsabilité du Directoire du 20 mars 2013, et examinés par le Conseil de Surveillance en date du 3 avril 2013.

##### 2.1.1. Evolutions du référentiel comptable en 2012.

Les normes, amendements et interprétations qui concernent le Groupe, et sont appliqués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, sont les suivants :

. Le Groupe n’est pas concerné par l’amendement à l’IFRS 7 sur les informations à fournir au sujet des transferts d’actifs financiers.

Par ailleurs, le Groupe n’applique aucune norme IAS, IFRS, IFRIC par anticipation.

##### 2.1.2 Méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2012 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2011. L’ensemble des textes adoptés par l’Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l’adresse suivante :

[http://ec.europa.eu:internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu:internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

Le Groupe applique la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009. Le Groupe a pris ainsi pour option :

- de conserver la dénomination « bilan » pour la présentation de la situation financière
- de présenter le résultat global sous forme de deux états séparés, un compte de résultat consolidé et un état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

##### 2.1.3 Recours à des estimations

Certains éléments significatifs exigent le recours à des évaluations et au jugement de la Direction tels que la détermination des engagements de retraite ainsi que des coûts de restructuration. Les estimations nécessaires sont réalisées selon les hypothèses les plus probables émises par la Direction à la date d’établissement des comptes et peuvent le cas échéant se révéler différentes de la réalité.

## 2.2. - METHODES D'EVALUATION

### 2.2.1.- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût s'il est probable que les avantages futurs attribuables à cet actif iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être mesuré de façon fiable.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des sociétés consolidées et leur actif net retraité à la date des prises de participation, sous déduction des éléments spécifiques ayant pu être affectés à des postes de bilan identifiables. Ces écarts affectés sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée résultant du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. Un test de dépréciation est effectué en cas d'indice de perte de valeur.

### 2.2.2. - Immobilisations corporelles

Un élément d'immobilisations corporelles est comptabilisé en actif s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise et que le coût de cet actif pour l'entreprise peut être évalué de façon fiable. Lorsque les différentes composantes significatives d'un actif ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul d'amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation se compose de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, et des frais directement attribuables pour mettre l'actif en état de marche diminué des rabais et remises obtenus.

Les immeubles de placement sont des biens immobilisés détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Ils sont tous évalués à la méthode du coût amorti. En accord avec la norme IAS 40, une estimation de leur valeur recouvrable est indiquée en note 3.2.

Les terres à vignes sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les pieds de vignes et vignobles sont des biens biologiques au sens de l'IAS 41. Leur valeur de marché étant peu différente de leur valeur historique, aucune réévaluation n'est pratiquée.

Les principales durées d'amortissement retenues sont décrites ci-dessous :

Logiciels	1 à 5 ans
Vignes et plantations	30 à 50 ans
Constructions, immeubles	50 à 60 ans
Agencements, aménagements, installations	10 à 15 ans
Matériels et installations industriels	10 à 15 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

### 2.2.3.- Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît. Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient inférieure à leur valeur de marché, une dépréciation est enregistrée du montant de la différence.

### 2.2.4. - Actifs financiers

Les actifs financiers sont présentés en actifs non courants ou en actifs courants selon leur durée de détention estimée et leur nature. Les Actifs financiers non courants comprennent les Investissements financiers (titres de participations non consolidées et autres titres immobilisés). Les Actifs financiers courants comprennent tous les placements financiers qui ne répondent pas à la définition des équivalents de trésorerie

Les actifs financiers acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme sont évalués en juste valeur.

Lorsqu'une estimation fiable en juste valeur ne peut être retenue, les actifs financiers sont évalués au coût historique amorti, déduction faite de toute perte de valeur éventuelle.

#### 2.2.5. – Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût initial comprenant les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La méthode de valorisation des stocks de matières premières et de marchandises est en général la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de vins et d'écorces d'oranges produits par le Groupe sont évalués au coût de production, éventuellement plafonné à la valeur de marché de la vendange ou de la récolte correspondante.

Les stocks non recouvrables (cassés, obsolètes) sont dépréciés dans la limite de la valeur nette de réalisation.

#### 2.2.6. - Créances

Les créances sont enregistrées au bilan à la juste valeur ; celle-ci correspond à la valeur nominale de la facture d'origine sans effet d'actualisation. Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un indicateur objectif de non-recouvrement de tout ou partie de la créance survenu après la date de première comptabilisation et avant la date de clôture.

#### 2.2.7. - Trésorerie et équivalents

La trésorerie et équivalents de trésorerie regroupe les liquidités, les OPCVM classées dans la catégorie « monétaires euro » et les dépôts à terme à plus de 3 mois avec option de sortie exerçable à tout moment, ou au maximum tous les 3 mois, sans risque de pénalité, ni remise en cause de la rémunération minimum acquise, celle-ci étant au moins égale à la rémunération d'un dépôt identique d'une durée de 3 mois maximum.

#### 2.2.8 – Capitaux propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en diminution des capitaux propres.

#### 2.2.9. - Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'il existe une obligation résultant d'événements passés et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre cette obligation, dans la mesure où le montant peut être évalué de manière fiable.

#### 2.2.10. - Dettes financières

Les dettes financières sont ventilées en passifs courants et non courants selon qu'elles sont à court ou à long terme. Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers pour couvrir le risque de variation de valeur de la dette financière du fait de l'évolution des taux d'intérêt ou des taux de change. Les dettes financières sont donc comptabilisées pour leur valeur nominale résiduelle.

#### 2.2.11. - Avantages du personnel – Engagements de retraite

La Société mère propose à ses salariés un régime de retraite « maison » leur accordant à titre de retraite un pourcentage de leur dernier salaire, ce pourcentage étant fonction de leur ancienneté dans la société. Cet usage a été dénoncé en décembre 2004 et les droits correspondants ont été gelés à la date du 31 mars 2005.

Les provisions correspondant à ce régime à prestations définies ont été calculées sur cette base selon les modalités définies en note 3.9.

Il n'existe aucun engagement significatif de ce type dans aucune de nos filiales étrangères.

### 2.2.12. - Impôts différés

Les différences existant entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable constituent des différences temporelles donnant lieu à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé ou de passifs d'impôt différé. Les économies d'impôt potentielles résultant de déficits fiscaux reportables peuvent être comptabilisées ou non, en fonction de la probabilité de réalisation de profits futurs.

Les passifs d'impôt différé sont classés en passifs non courants.

### 2.2.13. - Opérations en devises et couvertures de change

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties aux taux de change en vigueur à la date de clôture, à l'exception de celles qui ont fait l'objet de couvertures à terme qui sont converties au taux du contrat de change. Les écarts de conversion sont inscrits en résultat.

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euros au cours du mois de la transaction.

Les transactions en devises ayant fait l'objet d'une opération de couverture sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros au taux de la couverture.

### 2.2.14. - Dettes

Les dettes sont enregistrées au bilan à la juste valeur de la contrepartie reçue sans effet d'actualisation dans la mesure où les dettes ne sont pas assorties de conditions de règlement différé à long terme.

## 2.3. - MODALITES DE CONSOLIDATION

### 2.3.1. - Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes des sociétés étrangères hors "zone euro" sont convertis en euros au taux de clôture du 31 décembre pour le bilan et au taux moyen pour le compte de résultat.

Les "corrections monétaires" comptabilisées par les filiales chiliennes sont éliminées.

Les cours des monnaies utilisés sont les suivants :

Devises		Cours au 31 décembre 2012		Cours au 31 décembre 2011	
		Moyen	clôture	Moyen	clôture
		Euros	Euros	Euros	Euros
Franc suisse	CHF	0,8303	0,8284	0,8118	0,82264
Peso chilien ( les 1000 )	CLP	1,5912	1,5762	1,48187	1,48595
Dollar américain	USD	0,7733	0,7579	0,71428	0,77286

**NOTE 3 – NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE  
2012 EN NORMES IFRS**

Tous les chiffres de cette section sont exprimés en milliers d'euros.

**3.1. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Valeurs Brutes	31/12/2011	Acquisitions	Cessions	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2012
Ecart d'acquisition	216					216
Concessions, Brevets.	64					64
Droits au bail	561					561
Autres immobilisations incorporelles	4 566	124	0		16	4 706
Immobilisations incorporelles en cours	72	0	72	0		0
<b>TOTAL</b>	<b>5 479</b>	<b>124</b>	<b>72</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>5 547</b>

Amortissements	31/12/2011	Dotations	Reprises	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2012
Dépréciation de l'écart d'acquisition	216					216
Concessions, Brevets.	23					23
Droits au bail	61	71				132
Autres immobilisations incorporelles	2 796	753			-57	3 492
<b>TOTAL</b>	<b>3 096</b>	<b>824</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-57</b>	<b>3 863</b>

Les droits au bail concernent des boutiques et bureaux en France. Les tests de dépréciation sont effectués sur la base du chiffre d'affaires des boutiques. Les droits au bail des bureaux sont amortis sur la durée du bail. Les autres immobilisations incorporelles sont constituées des logiciels et de leurs coûts de mise en œuvre.

## 3.2. – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs Brutes	31/12/2011	Acquisitions	Cessions	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2012
Terrains	12 946	116	0	54	5	13 121
Terres à vignes et plantations	18 732	905	245	3	697	20 092
Constructions	43 429	2 174	47	435	594	46 585
Installations tech, mat et outillage	36 568	4 433	1 354	608	478	40 733
Autres immobilisations corporelles	17 217	1 744	271	0	15	18 705
Immobilisations corporelles en cours	301	59	4	-297	0	59
Avances et acomptes/immo. corp	802	484	2	-800	0	484
<b>TOTAL</b>	<b>129 995</b>	<b>9 915</b>	<b>1 923</b>	<b>3</b>	<b>1 789</b>	<b>139 779</b>
dont immeubles de placement	8 077					9 255

Amortissements	31/12/2011	Dotations	Reprises	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2012
Terrains	2 361	363	0	0	0	2 724
Terres à vignes et plantations	3 157	360	245	3	117	3 392
Constructions	17 583	2 004	59	0	74	19 602
Installations tech, mat et outillage	28 070	2 973	1 818	0	320	29 545
Autres immobilisations corporelles	12 615	1 126	258	0	4	13 487
<b>TOTAL</b>	<b>63 786</b>	<b>6 826</b>	<b>2 380</b>	<b>3</b>	<b>515</b>	<b>68 750</b>
dont immeubles de placement	2 955					3 617

Valeurs nettes	31/12/2011	31/12/2012
dont immeubles de placement	5 122	5 638
	66 209	71 029

La valeur recouvrable des immeubles de placement a été déterminée par la société en fonction des pratiques de marché habituelles. La valeur recouvrable des immeubles de placement a été estimée à 7 270 K€.

Par ailleurs, il n'existe aucune restriction quant à la cessibilité de ces immeubles.

## 3.3. – ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

Actifs financiers	31/12/2012	31/12/2011
<b>Actifs financiers non courants</b>		
Titres de participation non consolidés	0	70
Autres titres immobilisés	234	234
Prêts	0	2
Autres immobilisations financières	319	277
<b>TOTAL</b>	<b>553</b>	<b>583</b>
<b>Actifs financiers courants</b>		
Prêts	0	10
Autres immobilisations financières	10	54
Valeurs mobilières de placement	21 179	23 650
<b>TOTAL</b>	<b>21 189</b>	<b>23 714</b>

## 3.4. – STOCKS ET EN COURS

Valeurs brutes et dépréciations	Montant brut 31/12/2012	Dépréciations 31/12/2012	Montant net 31/12/2012	Montant net 31/12/2011
Matières premières	31 334	517	30 817	26 973
En-cours de Production	4 706		4 706	2 995
Produits Intermédiaires et finis	9 830		9 830	9 740
Marchandises	91		91	98
<b>TOTAL</b>	<b>45 961</b>	<b>517</b>	<b>45 444</b>	<b>39 806</b>

Les stocks de vins et d'eau de vie ne font pas l'objet de dépréciation. Les stocks de conditionnement sont provisionnés lors des changements de présentation des produits

## 3.5. – CREANCES CLIENTS

Valeur brutes et dépréciations	Montant brut 31/12/2012	Dépréciations 31/12/2012	Montant net 31/12/2012	Montant net 31/12/2011
Créances clients	29 726	114	29 612	41 546
<b>TOTAL</b>	<b>29 726</b>	<b>114</b>	<b>29 612</b>	<b>41 546</b>

## 3.6. – AUTRES CREANCES

Autres créances	Montant brut 31/12/2012	Dépréciations 31/12/2012	Montant net 31/12/2012	Montant net 31/12/2011
Créances sociales	4		4	24
Créances fiscales	1 026		1 026	2 246
Débiteurs divers	557		557	485
Instruments financiers	1 316		1 316	0
Charges constatées d'avance	1 679		1 679	1 469
Actifs d'impôt différé	119		119	485
<b>TOTAL</b>	<b>4 701</b>	<b>0</b>	<b>4 701</b>	<b>4 709</b>

## 3.7. – TRESORERIE

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau des flux de trésorerie s'établit de la façon suivante :

trésorerie	31/12/2012	31/12/2011
Trésorerie et équivalent de trésorerie	38 252	30 074
Concours bancaires	-27	-27
<b>Trésorerie nette au bilan</b>	<b>38 225</b>	<b>30 047</b>

## 3.8. – IMPOTS DIFFERES

	31/12/2011	Variations de l'exercice		31/12/2012
		Capitaux propres	Résultat	
<b>Actifs d'impôt différé</b>				
Non courant	5777	1731	-524	6 984
Courant	485		-366	119
<b>Sous-total</b>	<b>6 262</b>	<b>1 731</b>	<b>-890</b>	<b>7 103</b>
<b>Passifs d'impôt différé</b>				
Non courant	0		90	90
<b>Impôts différés nets</b>	<b>6 262</b>	<b>1 731</b>	<b>-980</b>	<b>7 013</b>

Impôts différés actifs par nature	31/12/2012	31/12/2011
Provision engagements de retraite	8 495	6 837
Immobilisations	-1 396	-1 516
Différences temporaires	4	546
Activation des déficits fiscaux	0	395
<b>Impôts différés actifs</b>	<b>7 103</b>	<b>6 262</b>

## 3.9. – PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

	31/12/2011	dotations	reprises	31/12/2012
<b>Provisions non courantes</b>				
Engagements de retraite	19 858	4 816	0	24 674
Engagements médailles du travail	131	1	0	132
<b>TOTAL</b>	<b>19 989</b>	<b>4 817</b>	<b>0</b>	<b>24 806</b>
<b>Provisions courantes</b>				
Risque VMP	94	12	94	12
Litiges	100	636	13	723
Provision pour restructuration (PSE)	1 512		1 484	28
<b>TOTAL</b>	<b>1 706</b>	<b>648</b>	<b>1 591</b>	<b>763</b>

	variations de l'exercice			31/12/2012
	31/12/2011	capitaux propres	résultat	
<b>Provisions non courantes</b>				
Engagements de retraite (1)	19 858	5 029	-213	24 674
Engagements médailles du travail	131		1	132
<b>TOTAL</b>	<b>19 989</b>	<b>5 029</b>	<b>-212</b>	<b>24 806</b>
<b>Provisions courantes</b>				
Risque VMP	94		-82	12
Litiges	100		623	723
Provision pour restructuration (PSE) (2)	1 512		-1 484	28
<b>TOTAL</b>	<b>1 706</b>	<b>0</b>	<b>-943</b>	<b>763</b>

1) Engagements de retraite de la Société des Produits Marnier Lapostolle :

La modification de l'article L137-11 du Code de la Sécurité Sociale par la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2010-1594 du 20 décembre 2010 s'était traduite par une augmentation de l'engagement de 2 572 K€, dû à la suppression de l'abattement forfaitaire dans la base de calcul de la contribution de 16% sur les rentes versées. Eu égard aux incidences de cette modification sur la décision prise à l'époque, en 2004, par les entreprises, le législateur a prévu la possibilité de remettre en question l'option prise en 2004. Par lettre du 29 juillet 2011, la Société a fait part à l'URSSAF de sa volonté d'opter pour une contribution assise sur la partie de la dotation aux provisions correspondant au coût des services rendus au cours de l'exercice, et non plus sur les rentes versées, comme prévu à l'article L.137-11,I,2°,b) du Code de la Sécurité Sociale. Ce changement d'option a permis à la société de s'exonérer de cette contribution et de reprendre la provision correspondante en 2011 à hauteur de 2 972 K€.

Les engagements de la société mère à ce titre décrits au paragraphe 2.2.9., ci-dessus ont été calculés à partir de la rémunération brute (personnel actif) ou de la pension versée (retraités) et tiennent compte :

- de la réévaluation des droits des salariés en fonction de l'inflation évaluée à 2% par an
- de la table de survie TH/TF 2000-2002 avec décalage d'âge
- du turn-over évalué à 2%
- du taux d'actualisation de la dette défini par les normes (taux retraité au 31/12/2012 des obligations senior corporate de rating AA et de maturité >10 ans : 2,69%) (taux en 2011 : 4,60%).

La baisse très rapide du taux d'actualisation s'est traduite par une augmentation de la provision de 4 857 K€.

- d'une hypothèse de départ à 62 ans pour les non cadres et les cadres nés avant 1960, et de 63 ans pour les autres cadres.

Cette retraite proposée par la société est optionnelle, au choix du salarié qui peut lui préférer l'indemnité de fin de carrière conventionnelle.

La provision a été calculée en retenant le produit actuariel estimé le plus avantageux pour le salarié au moment de son départ en retraite.

Les départs en retraite sont considérés à l'initiative des salariés justifiant l'application des charges sociales et fiscales. Les écarts actuariels sont directement comptabilisés en capitaux propres.

Variation de la dette relative aux avantages du personnel en 2012 et prévision pour 2013 :

	Indemnités de fin de carrière	Article 39	Total engagements retraites	Médailles du travail
<b>Au 1er janvier 2012</b>	<b>415</b>	<b>19 443</b>	<b>19 858</b>	<b>131</b>
Coût des services rendus de l'année	46	0	46	6
Charge d'intérêts de l'année	19	785	804	4
Gains (-) / Pertes (+) actuariels	172	4 857	5 029	15
Prestations réelles	0	-1 064	-1 064	-25
Modification de taxation du régime		0	0	
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>652</b>	<b>24 021</b>	<b>24 673</b>	<b>131</b>
<b>Au 1er janvier 2013</b>	<b>652</b>	<b>24 021</b>	<b>24 673</b>	<b>131</b>
Coût des services rendus de l'année	65	0	65	6
Charge d'intérêts de l'année	18	551	569	3
Gains (-) / Pertes (+) actuariels	0	0	0	
Prestations théoriques	-31	-1 104	-1 135	-14
Modification de taxation du régime		0	0	
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>704</b>	<b>23 468</b>	<b>24 172</b>	<b>126</b>

(2) Provision pour restructuration :

Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2009-2012 a été clôturé au cours de l'exercice.

### 3.10. – DETTES FINANCIERES

	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts bancaires	21 450	17 877
Participation des salariés	1 984	3 239
Concours bancaires	27	27
Autres	2 376	4 342
<b>TOTAL</b>	<b>25 837</b>	<b>25 485</b>
Dettes financières à long terme	10 788	10 725
Dettes financières à court terme	15 049	14 760
<b>TOTAL</b>	<b>25 837</b>	<b>25 485</b>

Au 31/12/2012, les emprunts bancaires sont à taux fixes et sont libellés en dollar US pour 18 millions \$ et en euro pour le solde. Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés de couverture.

Analyse de la dette financière brute par échéance :

dettes financières par échéance	Total	à -1an	de1 à 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts bancaires	21 450	13 630	7 820	
Participation des salariés	1 984	1 524	460	
Concours bancaires	27	27		
Autres	2 376	83	2 293	
<b>Total</b>	<b>25 837</b>	<b>15 265</b>	<b>10 573</b>	<b>0</b>

La Société des Produits Marnier Lapostolle ne s'est engagée sur aucun « covenant » en faveur de ses banques.

Le montant de la dette financière couverte par des sûretés réelles est de 4 millions \$.

### 3.11. – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants correspondent à la provision pour participation des salariés de l'exercice.

### 3.12. – AUTRES DETTES

	31/12/2012	31/12/2011
Dettes sociales	9 024	9 002
Dettes fiscales	2 108	1 012
Fournisseurs d'immobilisations	486	387
Dettes diverses	1 373	1 329
<b>TOTAL</b>	<b>12 991</b>	<b>11 730</b>

### 3.13 – INFORMATION SECTORIELLE

Ni les zones géographiques, ni les produits ne constituent des secteurs opérationnels au sens de la norme IFRS 8. En effet le groupe ne dispose pas d'informations financières consolidées sur une famille de produit ou sur une zone géographique.

Le chiffre d'affaires par zones géographiques et par produits est donné au titre des paragraphes §32 et §33 de la norme IFRS 8.

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITES		
	2012	2011
<b>Ventes de Produits et de Marchandises</b>		
Produits MARNIER-LAPOSTOLLE	108 262	103 046
Vins CHILIENS	11 233	13 659
	<b>119 495</b>	<b>116 705</b>
<b>Ventes de Prestations</b>	2 922	4 173
<b>TOTAL DES VENTES</b>	<b>122 417</b>	<b>120 878</b>

L'essentiel de la marge opérationnelle du groupe provient des produits Marnier Lapostolle.

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES				
	2012	%	2011	%
Etats-Unis	71 103	59,5%	65 601	56,2%
Autres pays du continent américain	14 423	12,1%	14 209	12,2%
<b>Total Continent Américain</b>	<b>85 526</b>	<b>71,6%</b>	<b>79 810</b>	<b>68,4%</b>
France	8 596	7,2%	10 331	8,9%
Union Européenne	17 241	14,4%	18 569	15,9%
Europe hors Union Européenne	1 616	1,4%	2 070	1,8%
<b>Total Europe</b>	<b>27 453</b>	<b>23,0%</b>	<b>30 970</b>	<b>26,5%</b>
Asie	4 728	4,0%	4 259	3,6%
Reste du monde	1 788	1,5%	1 666	1,4%
<b>Chiffre d'affaires produits et marchandises</b>	<b>119 495</b>	<b>100,0%</b>	<b>116 705</b>	<b>100,0%</b>
<b>Chiffre d'affaires divers</b>	2 922	-	4 173	-
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>122 417</b>	<b>-</b>	<b>120 878</b>	<b>-</b>

Les actifs non courants par zone géographique sont les suivants :

en milliers d'euros	France	Chili	Autres	Total
Actifs non courants (*)	47 600	25 353	313	73 266

(\*) hors actifs d'impôt différé

Les informations relatives au degré de dépendance vis-à-vis des principaux clients/distributeurs sont fournies au titre du § 34 de la norme :

- . Environ 78% du chiffre d'affaires des Produits Marnier Lapostolle est réalisé avec ses deux premiers distributeurs.
- . Environ 36% du chiffre d'affaires des Vins chiliens est réalisé avec le premier distributeur.

### 3.14 – PARTIES LIEES

#### 3.14-1 – REMUNERATIONS NETTES DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

	2012	2011
Salaires et autres avantages à court terme	2 590	2 463
Avantages en nature	193	203

Ces rémunérations comprennent celles perçues tant en France au titre de membre du Directoire et de salarié que celles versées par des filiales à l'étranger au titre des fonctions exercées dans les filiales.

Les dirigeants sont susceptibles de bénéficier en outre de pensions de retraite dont le montant ne peut être évalué, compte tenu des incertitudes liées à l'octroi de ces pensions (âge des dirigeants, en retraite, conditions de performance).

## 3.14-2 – REMUNERATIONS NETTES DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

	2012	2011
Salaires et autres avantages à court terme	604	750

Ces rémunérations comprennent celles perçues tant en France au titre de membre du Conseil de Surveillance que celles versées par des filiales à l'étranger au titre des fonctions exercées dans ces filiales.

## 3.14-3 – AUTRES PARTIES LIEES

Les relations commerciales entre sociétés du groupe sont régies par des contrats de distribution.

## 3.15 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2012	2011
Production immobilisée	403	392
Subvention d'exploitation - crédit d'impôt recherche	3	163
Autres produits de gestion courante (1)	13 074	12 058
Reprise provision d'engagements de retraite	1 018	1 043
Reprise des dépréciations sur créances clients	12	16
Reprise provisions sur litiges	0	279
Transfert de charges d'exploitation	17	5
Plus-value de cession	36	142
Autres produits (2)	563	140
<b>TOTAL</b>	<b>15 126</b>	<b>14 238</b>

(1) dont 12 828 milliers d'euros de produits réalisés par la société Marnier Lapostolle Inc. aux termes de l'accord de distribution conclu avec son agent aux Etats-Unis (11 948 milliers d'euros en 2011).

(2) dont une indemnité reçue de 548 milliers d'euros suite à une décision de la cour d'Appel de Paris. Une provision pour risques et charges d'exploitation du même montant a été constatée en raison du pourvoi en cassation.

## 3.16 – AUTRES PRODUITS &amp; CHARGES OPERATIONNELS

Cette rubrique comprend les événements majeurs et inhabituels intervenus au cours des périodes.

	2012	2011
<b>Autres produits opérationnels</b>		
Reprise amortissement exceptionnel Neauphle le Château	94	0
Plan de Sauvegarde de l'Emploi - reprise de provision	1 484	247
<b>TOTAL</b>	<b>1 578</b>	<b>247</b>
<b>Autres charges opérationnelles</b>		
Plan de Sauvegarde de l'Emploi - coûts des départs	1 532	229
Fermeture du site de Neauphle le Château	0	224
<b>TOTAL</b>	<b>1 532</b>	<b>453</b>
<b>Autres produits et charges opérationnels nets</b>	<b>46</b>	<b>-206</b>

## 3.17 – RESULTAT FINANCIER

Coût de l'endettement net	2012	2011
Charges financières des emprunts	-1 951	-2 035
Résultat de la gestion de trésorerie	736	893
<b>TOTAL</b>	<b>-1 215</b>	<b>-1 142</b>

Autres charges et produits financiers	2012	2011
<b>Autres produits financiers</b>		
Juste valeur des contrats de change	0	0
Gains de change sur transactions et contrats en devises	1 866	5 267
Reprises des provisions pour risques financiers sur VMP	604	570
Reprises des dépréciations sur autres actifs financiers	0	190
Divers	8	-27
<b>TOTAL</b>	<b>2 478</b>	<b>6 000</b>
<b>Autres charges financières</b>		
Pertes de change sur transactions et contrats en devises	2 787	2 812
Dépréciation pour risques financiers sur VMP	36	509
Dépréciation sur autres risques financiers	0	94
<b>TOTAL</b>	<b>2 823</b>	<b>3 415</b>
<b>Produits ou charges Total</b>	<b>-345</b>	<b>2 585</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-1 560</b>	<b>1 443</b>

## 3.18 – CHARGE D'IMPOT

Impôt sur les résultats	2012	2011
Charge d'impôt courant	4 339	4 366
Charge nette d'impôt différé	980	-804
<b>TOTAL</b>	<b>5 319</b>	<b>3 562</b>

Analyse de la charge d'impôt théorique	2012	2011
Résultat comptable avant impôt	12 212	10 163
Taux d'impôt applicable	34,43%	34,43%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>4 205</b>	<b>3 499</b>
Incidence des différences permanentes	35	274
Incidence des différents taux d'imposition étrangers	27	184
Activation d'impôts différés sur reports déficitaires	395	-395
Incidence des résultats déficitaires	529	-
Impôt de distribution en France	128	-
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>5 319</b>	<b>3 562</b>

### 3.19 – ENGAGEMENTS LIÉS À LA GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La société mère ne couvre que les flux de trésorerie et ne couvre pas les investissements nets de ses filiales.

La société mère a souscrit des contrats de vente à terme pour garantir le taux d'encaissement de ses flux de trésorerie prévisionnels en dollar américain de l'exercice 2013, pour un montant total de 71 000 KUSD au taux moyen de 1,29 et de 4 000 KCAD au taux moyen de 1,33.

L'évolution du portefeuille au cours de l'exercice 2012 est rappelée dans le tableau ci-dessous :

en milliers de devises	Devise		31/12/2012	32/12/2011
Taux USD de clôture	USD		1,319	1,294
Taux CAD de clôture	CAD		1,314	1,322
Engagement fin de période en USD	USD	1,29	71 000	100 095
Engagement fin de période en CAD	CAD	1,33	4 000	9 000
Engagement maximum en USD	USD		71 000	100 095
Engagement maximum en CAD	CAD		4 000	9 000

'(-) devises à recevoir - (+) devises à livrer

en milliers de devises	USD	CAD
Contrats à terme sur opérations commerciales 2012	17 037	0
Contrats à terme sur opérations commerciales 2013	53 963	4 000
ENGAGEMENT TOTAL	71 000	4 000
'(-) devises à recevoir - (+) devises à livrer		
Juste valeur des contrats au 31/12/2012	1 340	-25

Au 31 décembre 2012, la société mère a couvert 93% des encaissements nets prévisionnels en dollar US et 55% des encaissements nets prévisionnels en dollar Canadien de l'année 2013.

Analyse de sensibilité à une variation de taux de change, calculée à partir des chiffres de l'exercice 2012 :

en milliers d'euros	USD +10%	USD -10%
Résultat net	3 700	-3 000
Capitaux propres, hors résultat net	1 200	-1 000
Valeur de marché des contrats de vente à terme	-4 500	3 700

La variation du résultat net consolidé ci-dessus est donnée hors effet des couvertures de change en portefeuille.

La valeur de marché des contrats de vente à terme indique un manque à gagner ou un gain théorique en cas d'évolution de plus ou moins 10% du taux du dollar US par rapport au taux du 31/12/2012.

## 3.20 – ENGAGEMENTS D'ACHAT :

en milliers d'euros	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans	total
Achats de raisins au Chili	156	550	328	1 034
Achats d'eau de vie en France	17 000	-	-	17 000
	17 156	550	328	18 034

## 3.21– EFFECTIFS MOYENS :

Catégories	31/12/2012	31/12/2011
Cadres	131	146
Techniciens - Agents de maîtrise	42	43
Employés	104	112
Ouvriers	154	142
<b>TOTAL</b>	<b>431</b>	<b>443</b>

## 3.22– HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

en milliers d'euros	François Lamy		Pierre Delory		Pierre Godet			
	2012		2011		2012		2011	
	montant HT	%	montant HT	%	montant HT	%	montant HT	%
Audit								
. Commissariat aux comptes des comptes individuels et consolidés:								
- Emetteur	104	98%	107	96%	56	97%	52	100%
- Filiales	0		0		0		0	
. Autres diligences et prestations								
- Emetteur	2	2%	4	4%	2	3%	0	0%
- Filiales	0		0		0		0	
sous-total	106	100%	111	100%	58	100%	52	100%
Autres prestations rendues aux filiales								
- Juridique - fiscal - social	0		0		0		0	
- Autres	0		0		0		0	
sous-total	0	0		0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>100%</b>	<b>111</b>	<b>100%</b>	<b>58</b>	<b>100%</b>	<b>52</b>	<b>100%</b>

## 3.23– EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE :

Il n'y a eu aucun événement postérieur à la clôture de cet exercice.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

François LAMY  
7, rue de Monceau  
75008 PARIS

Pierre GODET  
19, avenue de Messine  
75008 PARIS

**SOCIETE DES PRODUITS  
MARNIER LAPOSTOLLE**

**91, boulevard Haussmann  
75008 PARIS**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**Exercice clos le 31 décembre 2012**

François LAMY  
7, rue de Monceau  
75008 PARIS

Pierre GODET  
19, avenue de Messine  
75008 PARIS

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur les comptes consolidés  
Exercice clos le 31 décembre 2012**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

. Comme il est précisé dans la note 2.1 de l'annexe, votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses pour préparer ses états financiers, notamment sur l'évaluation des engagements de retraite. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier le caractère raisonnable de l'évaluation ainsi obtenue. Nous avons vérifié que les notes 2.2.11 et 3.9 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

  
François LAMY

  
Pierre GODET

**SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2012**

<b>SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE</b>					
<b>BILAN AU 31 DECEMBRE 2012</b>					
(en milliers d'euros)					
	<b>ACTIF</b>	<b>2012</b>		<b>2 011</b>	
Notes		Montant Brut	Amortissements Provisions	Montant Net	
				Montant Net	
3.	<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>139 252</b>	<b>54 141</b>	<b>85 111</b>	<b>80 208</b>
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 505</b>	<b>3 368</b>	<b>2 137</b>	<b>2 725</b>
	Concessions, brevets et droits similaires	225	24	201	201
	Fonds commercial	886	132	754	734
	Autres immobilisations incorporelles	4 394	3 212	1 182	1 790
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>83 375</b>	<b>50 752</b>	<b>32 623</b>	<b>26 790</b>
	Terrains	11 423	3 009	8 414	6 630
	Constructions	24 588	13 442	11 146	9 840
	Installations techniques, matériel et outillages industriels	32 596	23 690	8 906	5 934
	Autres immobilisations corporelles	14 225	10 611	3 614	3 284
	Immobilisations en cours	59		59	300
	Avances et acomptes	484		484	802
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>50 372</b>	<b>21</b>	<b>50 351</b>	<b>50 693</b>
	Participations	40 400		40 400	38 928
	Créances rattachées à des participations			0	1 900
	Autres titres immobilisés	9 547	21	9 526	9 407
	Prêts			0	19
	Autres immobilisations financières	425		425	439
4.5.	<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>100 540</b>	<b>648</b>	<b>99 892</b>	<b>99 762</b>
	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>35 298</b>	<b>517</b>	<b>34 781</b>	<b>31 537</b>
	Matières premières, approvisionnements	24 314	517	23 797	20 507
	En cours de production de biens	2 201		2 201	1 749
	Produits intermédiaires et finis	8 698		8 698	9 183
	Marchandises	85		85	98
	<b>CREANCES</b>	<b>26 219</b>	<b>108</b>	<b>26 111</b>	<b>31 292</b>
	Avances et acomptes versés sur commandes	157		157	133
	Clients et comptes rattachés	25 018	108	24 910	29 375
	Autres créances	1 044		1 044	1 784
4.6.	<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	<b>37 764</b>	<b>23</b>	<b>37 741</b>	<b>35 207</b>
	<b>DISPONIBILITES</b>	<b>1 259</b>		<b>1 259</b>	<b>1 726</b>
	<b>COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>1 452</b>		<b>1 452</b>	<b>1 412</b>
12.	Charges constatées d'avance	1 323		1 323	1 380
	Ecart de conversion actif	129		129	32
	<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>241 244</b>	<b>54 789</b>	<b>186 455</b>	<b>181 382</b>

**SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE**

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2012**

(en milliers d'euros)

Notes	PASSIF	2012	2011
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>148 121</b>	<b>146 361</b>
9.	Capital	27 158	27 158
9.	Ecarts de réévaluation	943	943
	Réserve légale	3 003	3 003
	Réserves statutaires ou contractuelles	91 207	94 222
9.	Réserves réglementées	9 858	6 843
	Autres réserves	4 764	4 764
	Report à nouveau	770	1 163
	Acompte sur dividendes	-4 250	-4 145
	Résultat de l'exercice	9 638	7 789
4.	Provisions réglementées	5 030	4 621
4.	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 024</b>	<b>1 869</b>
	Provisions pour risques	864	226
	Provisions pour charges	160	1 643
5.	<b>DETTES</b>	<b>37 280</b>	<b>32 920</b>
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 699	5 026
	Emprunts et dettes financières divers	4 760	6 007
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 192	11 681
	Dettes fiscales et sociales	10 889	9 567
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	486	387
	Autres dettes	254	252
	<b>COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF</b>	<b>30</b>	<b>232</b>
	Produits constatés d'avance		
	Ecart de conversion passif	30	232
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>186 455</b>	<b>181 382</b>

<b>SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE</b>			
<b>COMPTE DE RESULTAT 2012</b>			
(en milliers d'euros)			
Notes		<b>2012</b>	<b>2011</b>
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>103 498</b>	<b>107 180</b>
12	Chiffre d'affaires net	102 521	106 743
	Production stockée	-34	-782
	Production immobilisée	403	392
	Subvention d'exploitation	3	5
	Reprise sur provisions, transferts de charges	413	619
	Autres produits	192	203
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>89 007</b>	<b>96 120</b>
	Achats de marchandises	62	117
	Variation de stocks de marchandises	13	158
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	30 574	28 478
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	-3 402	550
	Autres achats et charges externes	29 253	34 538
	Impôts et taxes	2 468	2 444
	Salaires et traitements	16 539	16 902
	Charges sociales	8 263	8 342
	Dotations aux amortissements et provisions	4 828	4 224
	Autres charges	409	367
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>14 491</b>	<b>11 060</b>
	Produits financiers	4 373	3 485
	Charges financières	-3 634	-2 668
14	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>739</b>	<b>817</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>15 230</b>	<b>11 877</b>
	Produits exceptionnels	2 774	1 612
	Charges exceptionnelles	-3 551	-1 485
16.	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-777</b>	<b>127</b>
17.	<b>IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	4 531	3 971
	<b>PARTICIPATION DES SALARIES</b>	284	244
	<b>RESULTAT NET</b>	<b>9 638</b>	<b>7 789</b>

<b>SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE</b>			
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</b>			
(en milliers d'euros)			
	<b>2012</b>	<b>2011</b>	
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Résultat net</b>	<b>9 638</b>	<b>7 789</b>	
Dotations aux amortissements et provisions	5 912	4 786	
Reprise des amortissements et provisions	-2 486	-1 452	
Plus et moins values de cession	194	-260	
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>13 258</b>	<b>10 863</b>	
<b>Variation nette exploitation</b>	<b>2 747</b>	<b>102</b>	
Variation de stock	-3 242	1 279	
Variation des créances d'exploitation	4 833	-1 736	
Variation des dettes d'exploitation	1 156	559	
<b>Variation nette hors exploitation</b>	<b>502</b>	<b>-2 466</b>	
Variation des créances hors exploitation	351	-198	
Variation des dettes hors exploitation	396	-2 436	
Charges et produits constatés d'avance	56	60	
Pertes et gains de change	-301	108	
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>3 249</b>	<b>-2 364</b>	
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>16 507</b>	<b>8 499</b>	
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Décaissement/acquisition immobilisations incorporelles	-36	-75	
Décaissement/acquisition immobilisations corporelles	-7 374	-7 523	
Encaissement/cession immobilisations corporelles et incorporelles	119	357	
Décaissement/acquisitions immobilisations financières	-1 755	-2 715	
Encaissement/cession immobilisations financières	109	196	
Trésorerie nette/ acquisition & cession de filiales	112	0	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-8 825</b>	<b>-9 760</b>	
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés aux actionnaires	-8 288	-12 500	
Encaissements provenant d'emprunts	4 000	5 000	
Remboursement d'emprunts	-1 328	0	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-5 616</b>	<b>-7 500</b>	
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>			
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>36 906</b>	<b>40 667</b>	
Reclassement de trésorerie	0	5 000	
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>38 972</b>	<b>36 906</b>	

**SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE****S O M M A I R E  
DE L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

- 1. Règles et méthodes comptables**
- 2. Actif immobilisé**
- 3. Provisions**
- 4. Créances et dettes**
- 5. Trésorerie gérée et liquidité**
- 6. Créances et dettes concernant les entreprises liées**
- 7. Information concernant les parties liées**
- 8. Variation des capitaux propres**
- 9. Charges à payer**
- 10. Produits à recevoir**
- 11. Charges constatées d'avance**
- 12. Chiffre d'affaires**
- 13. Personnel et rémunération des organes de direction**
- 14. Résultat financier**
- 15. Résultat exceptionnel**
- 16. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**
- 17. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**
- 18. Accroissements et allégements de la dette future d'impôts**
- 19. Engagements financiers**
- 20. Evènements postérieurs à la clôture**
- 21. Tableau des soldes intermédiaires de gestion**
- 22. Tableau-liste des Filiales et participations**

**SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE****ANNEXE AUX COMPTES 2012**

**(toutes les sommes mentionnées dans l'annexe  
sont exprimées en milliers d'€uros sauf indications contraires)**

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Directoire en date du 20 mars 2013. Ils ont ensuite été examinés par le Conseil de Surveillance en date du 3 avril 2013.

**1. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- .Continuité de l'exploitation
- .Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- .Indépendance des exercices

et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et ses modifications successives ainsi qu'avec les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des licences et brevets et des droits au bail acquis avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation à hauteur de 234 K€ (note 8).

Les licences ainsi que les droits au bail de locaux commerciaux acquis ne sont pas amortis.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées de 1 à 5 ans.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

L'écart de réévaluation portant sur les éléments non amortissables (terrains) s'élève à 709 K€ (note 8).

Compte tenu des nouvelles normes, nous avons utilisé, pour les immobilisations corporelles, l'approche par composants (en particulier pour le matériel et outillage), ainsi que la durée d'utilité de chaque immobilisation, au-delà d'un montant significatif.

Les amortissements fiscaux sont pratiqués sur les durées d'usage admises par l'administration. La différence entre les dotations fiscales et économiques a été comptabilisée dans le compte dotations aux provisions dérogatoires (provisions réglementées)

Plan d'amortissement	Durées de vie économique
Vignes et plantations	30 ans
Agencements de terrains	10 ans
Constructions industrielles	50 ans
Agencements de constructions	10 à 15 ans
Matériel et outillage	10 à 15 ans
Composants du matériel	3 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

La société a opté pour la comptabilisation en charges des frais d'acquisition (PCG, art 321-10.1).

### **Immobilisations financières**

#### - Titres de participations

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. La valeur d'inventaire est estimée à partir de la quote-part de la situation nette comptable réévaluée, s'il y a lieu, pour tenir compte de la valeur de rentabilité dégagée par la société concernée.

#### - Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont constitués d'actions propres, destinées à être annulées, et de participations au sein d'organismes professionnels.

### **Stocks et en-cours**

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de produits semi-finis et de produits finis sont valorisés au coût réel de production.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût défini ci-dessus.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas et une dépréciation est constatée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

### **Valeurs mobilières de placement**

Il s'agit de placements de trésorerie, essentiellement constitués de SICAV, Fonds communs de placement, comptes à terme, obligations, certificats de dépôt.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'acquisition.

### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les risques et charges sont nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours à la clôture, les rendent probables.

### Opérations en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euros au cours du mois de la transaction. Les transactions en devises ayant fait l'objet d'une opération de couverture sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros au taux de la couverture.

A la date de clôture :

Les créances et dettes en devises sont converties au cours de clôture et l'écart comptabilisé en écart de conversion actif ou passif, les pertes faisant l'objet d'une provision pour pertes de change.

Les créances ou dettes en devises faisant l'objet d'une couverture de change à terme, fixant le cours à l'échéance, ne sont pas réévaluées au cours de clôture, mais au cours de la couverture. Le profit ou la perte en découlant est comptabilisé en résultat de l'exercice.

### Instruments financiers dérivés

La société n'a recours qu'à des instruments de couverture de change.

Les opérations qui ne peuvent répondre aux critères de la couverture sont considérées comme des opérations spéculatives. Toute perte potentielle fait l'objet d'une provision pour risques à la clôture de l'exercice (note 19).

Les couvertures de change à terme fixant le cours de la monnaie étrangère à l'échéance et destinées à couvrir des opérations commerciales de l'exercice suivant et non encore facturées à la clôture de l'exercice, constituent un engagement hors bilan, et aucune perte ni profit n'est enregistré sur cet engagement.

### Engagements de retraite

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de pensions sont repris en note 19, dans la partie traitant des engagements hors bilan.

### Résultat exceptionnel

La société retient la conception du Plan Comptable Général.

## 2. ACTIF IMMOBILISE

### **Valeurs brutes.**

	Valeur brute au début de l'exercice	Fusion (1)	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	5 379	0	198	72	5 505
Immobilisations corporelles	74 550	2 065	7 473	713	83 375
Immobilisations financières	50 973		1 755	2 356	50 372
<b>Total</b>	<b>130 902</b>	<b>2 065</b>	<b>9 426</b>	<b>3 141</b>	<b>139 252</b>

(1) Fusion absorption de la Société Civile d'Exploitation Viticole Jacques Raffaitin (Sancerre) au 1er janvier 2012.

### Amortissements.

	Amortissements au début de l'exercice	Fusion (1)	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 653	0	715		3 368
Immobilisations corporelles (2)	47 760	247	3 502	757	50 752
<b>Total</b>	<b>50 413</b>	<b>247</b>	<b>4 217</b>	<b>757</b>	<b>54 120</b>

(2) La fermeture de l'usine de Neauphle-le-Château n'a pas donné lieu à des pertes sur actifs immobilisés, dans la mesure où des provisions avaient été constatées au cours des 3 exercices antérieurs, mais à une reprise exceptionnelle de 94K€.

### Immobilisations financières.

Au cours de l'exercice 2012, la société a acquis 30 de ses propres titres dans le cadre de l'autorisation donnée par les assemblées générales mixtes des 22 juin 2011 puis 20 juin 2012. Au 31 décembre 2012, la société détenait 2 041 actions en voie d'annulation pour une valeur d'acquisition de 8 944 K€ et une valeur de marché de 7 878 K€.

Nous vous rappelons que la société a confié, depuis le 3 juillet 2006, à Crédit Agricole Cheuvreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) du 22 mars 2005.

A la clôture de l'exercice, 90 titres sont déposés chez Crédit Agricole Cheuvreux pour une valeur d'acquisition de 369 K€, ainsi que des liquidités pour 29 K€.

### 3. PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
<b>Provisions réglementées:</b>				
Provision pour hausse des prix	1 099	445	156	1 388
Amortissements dérogatoires	3 522	473	353	3 642
	<b>4 621</b>	<b>918</b>	<b>509</b>	<b>5 030</b>
<b>Provisions pour risques et charges:</b>				
Provisions pour litiges (1)	100	636	13	723
Provisions pour restructuration (2)	1 512		1 484	28
Provisions pour pertes de change	32	129	32	129
Provisions pour risques sur placements	94	12	94	12
Provisions médailles du travail	131	1		132
	<b>1 869</b>	<b>778</b>	<b>1 623</b>	<b>1 024</b>
<b>Provisions pour dépréciation:</b>				
Titres de participation	258		258	0
Actions propres	22		1	21
Stocks et en cours	405	517	405	517
Clients	21	95	8	108
Valeurs mobilières de placement	509	23	509	23
	<b>1 215</b>	<b>635</b>	<b>1 181</b>	<b>669</b>
<b>Total</b>	<b>7 705</b>	<b>2 331</b>	<b>3 313</b>	<b>6 723</b>

<b>Dotations et reprises:</b>			
	d'exploitation		612
	financières		164
	exceptionnelles		1 555
<b>Total</b>		<b>2 331</b>	<b>3 313</b>

- (1) *Provisions pour litiges :*  
*Une provision pour risques de 548 K€ a été comptabilisée dans le cadre de la procédure qui oppose la société à ODDO ASSET MANAGEMENT SA.*
- (2) *Provisions pour restructuration :*  
*Le solde de la provision constituée en 2009, pour faire face aux coûts du Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2009-2012, a été repris au cours de l'exercice.*

#### 4. CREANCES ET DETTES

CREANCES	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé:			
- Autres immobilisations financières	425	39	386
Actif circulant			
- Avances et acomptes versés sur commande	157	157	
- Créances clients et comptes rattachés	25 018	25 018	
- Créances sociales et fiscales	606	606	
- Groupe	124	124	
- Autres créances	314	314	
- Charges constatées d'avance	1 324	1 302	22
<b>Total</b>	<b>27 968</b>	<b>27 560</b>	<b>408</b>

DETTES	Montant Brut	A un an au plus	+1 an et - 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes bancaires	7 699	1 771	5 928	
Emprunts et dettes financières divers	2 010	1 571	439	
Dettes fournisseurs	13 192	13 192		
Dettes fiscales et sociales	10 889	10 605		284
Dettes sur immobilisations	486	486		
Groupe et associés	2 751	2 751		
Autres dettes	254	254		
<b>Total</b>	<b>37 281</b>	<b>30 630</b>	<b>6 367</b>	<b>284</b>

#### 5. TRESORERIE GEREE ET LIQUIDITE

##### Trésorerie gérée.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	Montant brut au 31/12/2012	Dépréciation au 31/12/2012	Montant net au 31/12/2012	Montant net au 31/12/2011
Contrats de capitalisation	15 000	0	15 000	15 000
Obligations	1 000	0	1 000	986
Bons à moyen terme négociables	0	0	0	3 000
SICAV & Fonds communs de placement	3 325	23	3 302	8 938
Dépôts à terme	17 157	0	17 157	6 667
Autres (intérêts courus)	1 282	0	1 282	616
<b>Total</b>	<b>37 764</b>	<b>23</b>	<b>37 741</b>	<b>35 207</b>

**Liquidité.**

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	de 0 à 3 mois	de 3 à 12 mois	>12 mois	Montant net
Contrats de capitalisation			15 000	15 000
Obligations			1 000	1 000
SICAV & Fonds communs de placement	3 290		12	3 302
Dépôts à terme	17 157		0	17 157
Autres (intérêts courus)	214	29	1 039	1 282
<b>Total</b>	<b>20 661</b>	<b>29</b>	<b>17 051</b>	<b>37 741</b>

**6. CREANCES ET DETTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES**

Actif	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Dépôts versés	171
Clients et comptes rattachés	13 243
Autres créances	124
<b>Passif</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés	241
Dettes financières	458
<b>Compte de résultat</b>	
Produits financiers	642
Charges financières	9

**7. INFORMATION CONCERNANT LES PARTIES LIEES**

En conformité avec le règlement CRC 2010-02, nous vous informons qu'il n'existe pas de transactions significatives avec des parties liées qui n'aient pas été conclues à des conditions normales de marché.

**8. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

Le capital social de 27 157 500 € est composé de 85000 actions d'une valeur nominale de 319,50 €. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 1998 a attribué un droit de vote double aux titres nominatifs détenus depuis plus de trois ans.

<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>146 361</b>
Dividendes distribués sur résultat 2011	-4 144
Acompte s/dividendes distribué sur résultat 2012	-4 143
Variation des provisions réglementées	409
Résultat de l'exercice 2012	9 638
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>	<b>148 121</b>

Les écarts de réévaluation proviennent de la réévaluation légale de 1976 et se décomposent comme suit :

Licences et brevets	6
Droit au bail	228
Terrains	709
<b>Total</b>	<b>943</b>

Les réserves réglementées, sont représentées par :

La réserve pour actions propres		8 819
La réserve spéciale de réinvestissement des immobilisations		1 038
<b>Total</b>		<b>9 857</b>

## 9. CHARGES A PAYER

Emprunts et dettes financières divers		99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 683
Dettes fiscales et sociales		3 547
Autres dettes		218
<b>Total</b>		<b>10 547</b>

## 10. PRODUITS A RECEVOIR

Autres créances		314
Clients factures à établir		142
Valeurs mobilières de placement		1 282
<b>Total</b>		<b>1 738</b>

## 11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges d'exploitation (1)		1 324
----------------------------	--	-------

(1)- dont stock d'articles publicitaires non distribués à la clôture de l'exercice : 635 K€

## 12. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de l'activité de fabrication et de commercialisation de vins et spiritueux sur les marchés suivants :

	2012	2011
France	9 002	11 886
Europe	17 828	19 580
Etats-Unis d'Amérique	59 536	59 376
Autres pays du continent américain	11 847	11 783
Asie et Pacifique	3 888	3 540
Afrique et Moyen Orient	420	578
<b>Total</b>	<b>102 521</b>	<b>106 743</b>

Conformément aux normes du plan comptable, le chiffre d'affaires France comprend les droits de consommation et la vignette Sécurité Sociale perçus pour l'Etat, soit 91 K€ (2011: 83 K€)

### 13. PERSONNEL

Effectif (personnel salarié)	2012	2011
Cadres	83	94
Agents de maîtrise	29	31
VRP	33	33
Employés & Ouvriers	160	170
<b>Total</b>	<b>305</b>	<b>328</b>

Il s'agit de l'effectif au 31 décembre.

La rémunération nette des membres du Directoire au titre de l'exercice 2012 est de 2 590 K€ en salaires et autres avantages à court terme et de 193 K€ en avantages en nature.

La rémunération nette des membres du Conseil de Surveillance est de 604 K€.

### 14. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est positif de 739 K€ et se décompose de la façon suivante :

Résultat net des placements	1 025
Pertes et profits de change	-318
Produits de participation des filiales	649
Intérêts et charges assimilées	-602
Dépréciation des immobilisations financières	-15
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>739</b>

### 15 .RESULTAT EXCEPTIONNEL

#### Produits exceptionnels :

Sur opérations de gestion	555
Sur opérations en capital	119
Reprises sur amortissements dérogatoires	353
Reprises sur provisions pour hausse de prix	156
Reprises sur amortissements exceptionnels	94
Reprises sur provisions pour risques et charges	1 497
<b>Total</b>	<b>2 774</b>

#### Charges exceptionnelles :

Sur opérations de gestion	1 945
Sur opérations en capital	51
Dotations aux amortissements dérogatoires	473
Dotations aux provisions pour hausse de prix	445
Dotations aux amortissements exceptionnels	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	637
<b>Total</b>	<b>3 551</b>

Les produits exceptionnels sur opérations de gestion comprennent une indemnité de 548 K€ versée par ODDO ASSET MANAGEMENT SA à la suite de la décision de la cour d'Appel de Paris en date du 30/10/2012.

Une provision pour risques et charges du même montant a été comptabilisée au 31 décembre, dans l'attente d'un éventuel pourvoi en cassation.

Les charges de l'exercice du Plan de Sauvegarde de l'Emploi se sont élevées à 1 532 K€, légèrement supérieures aux reprises de provisions de 1 497 K€.

## 16. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

La ventilation de l'impôt entre les résultats « courant » et « exceptionnel » est retracée dans le tableau ci-dessous :

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	14 946	5 075	9 871
Exceptionnel	-777	-672	-105
IS s/revenus distribués	0	128	-128
<b>Total</b>	<b>14 169</b>	<b>4 531</b>	<b>9 638</b>

## 17. INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

Résultat de l'exercice	9 638
Dotations aux provisions réglementées	918
Réduction d'impôt correspondant	-316
Reprise provisions réglementées	-509
Augmentation d'impôt correspondant	175
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires</b>	<b>9 906</b>

## 18. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

<b>Accroissements:</b>	
Provision pour hausse des prix	1 387
Amortissements dérogatoires	3 643
Impôt correspondant (34,43%)	-1 732
<b>Allègements:</b>	
Charges déductibles	548
Produits imposés non encore comptabilisés	569
Impôt correspondant (34,43%)	385

## 19. ENGAGEMENTS FINANCIERS

### 1. Opérations de couverture.

La société a souscrit des contrats à terme pour garantir le taux d'encaissement des flux de trésorerie prévisionnels en dollar américain de l'exercice 2013, pour un montant total de 71 000 KUSD au taux moyen de 1,29 et de 4 000 KCAD au taux moyen de 1,33.

L'évolution du portefeuille au cours de l'exercice 2012 est rappelée dans le tableau ci-dessous :

( en milliers de devises)	Devise		31/12/2012	31/12/2011
Taux USD de clôture			1,319	1,294
Taux CAD de clôture			1,314	1,322
Engagement fin de période en USD	USD	(1,29)	71 000	100 095
Engagement fin de période en CAD	CAD	(1,33)	4 000	9 000
Engagement maximum en USD	USD		71 000	100 095
Engagement maximum en CAD	CAD		4 000	9 000
(-) devises à recevoir , (+) devises à livrer				

(en milliers de devises)	USD	CAD
Contrats à terme sur opérations commerciales 2012	17 037	0
Contrats à terme sur opérations commerciales 2013	53 963	4000
<b>ENGAGEMENT TOTAL</b>	<b>71 000</b>	<b>4 000</b>
(-) devises à recevoir , (+) devises à livrer		
Juste valeur des contrats hors bilan au 31/12/2012	1 340	-25

Seuls les contrats à terme sur opérations commerciales 2012 ont été comptabilisés en résultat de l'exercice.

## 2. Retraites et pensions :

L'engagement de la société au 31 décembre 2012 a été calculé en tenant compte des engagements au titre du régime de retraite à prestations définies (article 39), ou des indemnités de fin de carrière lorsque celles-ci se révèlent plus favorables pour le salarié. Les calculs ont été effectués à partir de la rémunération brute (personnel actif) ou de la pension versée (retraités) et tiennent compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie, de la rotation des effectifs, de l'évolution du coût de la vie et des salaires. Cette dette future a été actualisée au taux de 2,69%.

	Retraites Article 39	Indemnités de fin de carrière	Total
Personnels actifs	8 013	640	8 653
Personnels retraités	15 493		15 493
<b>TOTAL</b>	<b>23 506</b>	<b>640</b>	<b>24 146</b>

La modification de l'article L137-11 du Code de la Sécurité Sociale par la Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2010-1594 du 20 décembre 2010 s'était traduite par une augmentation de l'engagement de 2 572 K€, dû à la suppression de l'abattement forfaitaire dans la base de calcul de la contribution de 16% sur les rentes versées. Eu égard aux incidences de cette modification sur la décision prise à l'époque, en 2004, par les entreprises, le législateur a prévu la possibilité de remettre en question l'option prise en 2004. Par lettre du 29 juillet 2011, la Société a fait part à l'URSSAF de sa volonté d'opter pour une contribution assise sur la partie de la dotation aux provisions correspondant au coût des services rendus au cours de l'exercice, et non plus sur les rentes versées, comme prévu à l'article L.137-11,I,2°,b) du Code de la Sécurité Sociale. Ce changement d'option a permis à la société de s'exonérer, à partir de cette date, de cette contribution et de réduire l'engagement global de 2 972 K€. La forte baisse, de 4,60% à 2,69%, du taux au 31/12/2012 des obligations senior corporate de rating AA et de maturité supérieure à 10 ans, utilisé pour la détermination de la valeur actualisée de cet engagement, s'est traduite par une augmentation de 4 857 K€ de l'engagement.

### 3. Droit Individuel à la Formation

Au 31 décembre 2012, les engagements au titre du Droit Individuel à la Formation représentent 30 917 heures.

## 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Société a reçu une notification de pourvoi en cassation de la Société ODDO ASSET MANAGEMENT SA, en date du 21 janvier 2013.

## 21. TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(en milliers d'euros)

Produits (colonne 1)		Charges (colonne 2)		Soldes intermédiaires des exercices (Colonne 1) - (Colonne 2) N : 2012 N-1: 2011		
Ventes de marchandises	97	Coût d'achat des marchandises vendues	75	Marge commerciale	22	-159
Production vendue	102 425					
Production stockée		ou déstockage de production	34			
Production immobilisée	403					
<b>Total</b>	<b>102 828</b>	<b>Total</b>	<b>34</b>	Production de l'exercice	102 794	106 238
Production de l'exercice	102 794					
Marge commerciale	22	Consommation de l'exercice en provenance des tiers	56 518			
<b>Total</b>	<b>102 816</b>	<b>Total</b>	<b>56 518</b>	Valeur ajoutée	46 298	42 427
Valeur ajoutée	46 298	Impôts, taxes et versements assimilés	2 377			
Subvention d'exploitation	3	Charges de personnel	24 801			
<b>Total</b>	<b>46 301</b>	<b>Total</b>	<b>27 178</b>	Excédent brut d'exploitation	19 123	14 829
Excédent brut d'exploitation	19 123					
Reprises sur charges et transferts de charges	413	Dotations aux amortissements et aux provisions	4 828			
Autres produits	192	Autres charges	409			
<b>Total</b>	<b>19 728</b>	<b>Total</b>	<b>5 237</b>	Résultat d'exploitation	14 491	11 060
Résultat d'exploitation	14 491					
Quotes-part de résultat sur opérations faites en commun		Quotes-parts de résultat sur opération faites en commun				
Produits financiers	4 373	Charges financières	3 634			
<b>Total</b>	<b>18 864</b>	<b>Total</b>	<b>3 634</b>	Résultat courant avant impôts	15 230	11 877
Produits exceptionnels	2 774	Charges exceptionnelles	3 551	Résultat exceptionnel	( 777 )	127
Résultat exceptionnel	( 777 )	Participation des salariés	284			
Résultat courant avant impôts	15 230	Impôts sur les bénéfices	4 531			
<b>Total</b>	<b>14 453</b>	<b>Total</b>	<b>4 815</b>	Résultat de l'exercice	9 638	7 789
Produits de cession d'élément d'actif	119	Valeur comptable des éléments cédés	51	Plus-values ou moins-values sur cessions d'éléments d'actif	68	263
*y compris droits de consommation nette Sécurité Sociale						

## 22. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros ou devises)

	Pays	Capital		Capitaux propres autres que le capital		Quote part du capital détenu %	Valeur brute des titres détenus		Valeur nette des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société		Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice		Dividendes encaissés par la société		Chiffre d'affaires du dernier exercice	
Société N. M. de Schryer	Belgique	EUR	135	EUR	74	55,00	EUR	62	EUR	62	EUR	0	EUR	(8)	EUR	0	EUR	-
Marnier-Lapostolle Inc.	Etats-Unis	USD	1 000	USD	13 688	72,80	EUR	580	EUR	580	EUR	-	USD	308	USD	-	USD	89 798
S.C.I. DU VAL	France	EUR	16 769	EUR	156	100,00	EUR	16 769	EUR	16 769	EUR		EUR	542	EUR	641	EUR	1 598
Grandes Marques Nederland	Pays-Bas	EUR	189	EUR	10	85,71	EUR	111	EUR	111	EUR	-	EUR	(15)	EUR	0		-
Marnier Investissements S.A.	Suisse	CHF	35 300	CHF	(639)	99,76	EUR	22 876	EUR	22 876	CHF	149	CHF	(62)	CHF	-		-

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX**

François LAMY  
7, rue de Monceau  
75008 PARIS

Pierre GODET  
19, avenue de Messine  
75008 PARIS

**SOCIETE DES PRODUITS  
MARNIER LAPOSTOLLE  
91, boulevard Haussmann  
75008 PARIS**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2012**

François LAMY  
7, rue de Monceau  
75008 PARIS

Pierre GODET  
19, avenue de Messine  
75008 PARIS

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2012**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- . le contrôle des comptes annuels de la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- . la justification de nos appréciations ;
- . les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2 de l'annexe relative aux titres de participation présente les modalités de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation conduisant à la constitution éventuelle d'une provision pour dépréciation. Nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux nonnes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225102-1 du code de commerce, annexées au rapport de gestion, sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 26 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

  
François LAMY

  
Pierre GODET

## CHAPITRE 4 – RENSEIGNEMENTS DIVERS

### COMMUNIQUE RELATIF AUX HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX

En application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF, les honoraires versés aux Contrôleurs légaux de la société mère et de ses filiales sont repris ci-dessous.

#### EXERCICE 2012

en milliers d'euros	François Lamy		Pierre Delory		Pierre Godet			
	2012		2011		2012		2011	
	montant HT	%	montant HT	%	montant HT	%	montant HT	%
Audit								
. Commissariat aux comptes individuels et consolidés:								
- Emetteur	104	98%	107	96%	56	97%	52	100%
- Filiales	0		0		0		0	
. Autres diligences et prestations								
- Emetteur	2	2%	4	4%	2	3%	0	0%
- Filiales	0		0		0		0	
sous-total	106	100%	111	100%	58	100%	52	100%
Autres prestations rendues aux filiales								
- Juridique - fiscal - social	0		0		0		0	
- Autres	0		0		0		0	
sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>100%</b>	<b>111</b>	<b>100%</b>	<b>58</b>	<b>100%</b>	<b>52</b>	<b>100%</b>

**ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT**

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-dessus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Fait, à Paris, le 29 avril 2013

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Marnier LaPostolle', written in a cursive style.

Monsieur Jacques MARNIER LAPOSTOLLE  
Président du Directoire